

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr.
GENERALE

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 11 août 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés New York, 26 septembre 1995 Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

LES PAYS LES MOINS AVANCES - RAPPORT 1995 : ADDITIF

Avant-propos

- i) Cet additif, établi en vue de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, complète l'analyse présentée dans le document intitulé <u>Les pays les moins avancés Rapport 1995</u>.
- ii) Il a été rédigé à la demande du Conseil du commerce et du développement qui, à la deuxième partie de sa quarante et unième session, a prié le secrétariat "d'établir une mise à jour du Rapport en temps opportun pour la Réunion intergouvernementale de haut niveau en septembre" a/. Le secrétariat étudie pourquoi certains des pays les moins avancés ont fait plus de progrès que d'autres sur la voie du développement (section I), fournit des données actualisées sur l'évolution des apports financiers aux PMA, de leur dette extérieure et de son service, et formule des conclusions qui pourraient être utiles aux participants à la Réunion intergouvernementale de haut niveau (section II).

 $[\]underline{a}$ / Voir le rapport du Conseil du commerce et du développement sur la deuxième partie de sa quarante et unième session (TD/B/41(2)/SSC/L.2, par. 3).

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Page
ī.	POURQUOI L'EVOLUTION ECONOMIQUE DES PMA PRESENTE DE TELS CONTRASTES	1 - 17	4
	Introduction	1 - 3	4
	A. Un tableau contrasté	4 - 8	4
	B. PMA à forte croissance	9 - 17	6
ıı.	MESURES INTERNATIONALES D'APPUI : RESSOURCES EXTERIEURES ET DETTE	18 - 39	9
	A. Ressources extérieures	18 - 28	9
	B. La dette extérieure et son allégement	29 - 39	15
<u>Tabl</u>	eaux figurant dans le corps du texte		
1.	Taux de croissance et revenu par habitant dans les PMA, 1980-1993		6
2.	Réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide et tables rondes, 1985-1995		13
Anne	<u>xe</u>		
Régi et l	me accordé par le Club de Paris aux pays les plus dém es plus endettés (Conditions de Naples)	unis 	20
Grap	hiques		
1.	Apport de ressources extérieures aux PMA, 1983-1993		24
2.	APD fournie par les pays membres du CAD aux pays le moins avancés, 1990 et 1993	s 	25
3.	Dette extérieure des PMA et paiements au titre de s	on service,	42

TABLE DES MATIERES (suite)

		<u>Paqe</u>
<u>Tabl</u>	<u>eaux</u>	
1.	Composition des courants financiers à l'ensemble des PMA en dollars courants	26
2.	Apports nets au titre de l'APD de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA	27
3.	APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA	28 - 29
4.	Apports totaux de ressources financières et APD de toutes provenance	30 - 31
5.	Dette extérieure et service de la dette, par catégorie de prêteur	32 - 33
6.	Dette au titre de l'APD bilatérale et service de cette dette, par principal pays créancier et groupe de pays créanciers .	34
7.	Dette multilatérale et service de cette dette, par principale institution créancière	35
8.	Encours de la dette extérieure totale et paiement totaux au titre du service de la dette	36 - 37
9.	Rapports de la dette et du service de la dette	38 - 39
10.	Rééchelonnement de la dette envers des créanciers publics,	40 41

I. POURQUOI L'EVOLUTION ECONOMIQUE DES PMA PRESENTE DE TELS CONTRASTES

Introduction

- 1. L'évolution économique des PMA au cours des 15 dernières années a été principalement caractérisée <u>primo</u> par la médiocrité des résultats globaux, qui se sont encore détériorés au début des années 90, et <u>secundo</u> par des contrastes considérables entre les pays. Dans la présente section, nous étudierons les causes de cette situation.
- 2. Entre 1990 et 1993, le taux de croissance du PIB réel des pays les moins avancés a été de 1,8 % par an en moyenne, contre 2,2 % entre 1980 et 1990. La population ayant augmenté de 2,9 % par an depuis le début des années 90 contre 2,5 % dans les années 80 le produit réel par habitant a marqué un recul annuel de 1 %, après avoir fléchi de 0,2 % par an pendant la décennie précédente. Le net ralentissement de la croissance de la production depuis l'adoption du Programme d'action est particulièrement préoccupant si l'on considère que les participants à la Conférence de Paris étaient convenus de soutenir activement la transformation socio-économique des PMA.
- 3. Les PMA sont à la traîne des autres pays en développement, du moins depuis le début des années 80. Dans les pays en développement pris collectivement, le PIB réel par habitant a progressé en moyenne de 1,7 % par an entre 1980 et 1993; la croissance du produit intérieur brut s'est en outre accélérée depuis le début des années 90 tandis que l'accroissement de la population se ralentissait, d'où une nette augmentation du taux de croissance du produit par habitant.

A. <u>Un tableau contrasté</u>

- 4. Les taux de croissance moyens donnés plus haut masquent des écarts considérables entre les résultats économiques des différents PMA. On peut classer ces derniers en trois groupes, en fonction de leur évolution économique depuis une dizaine d'années (voir le tableau 1).
- 5. Premièrement, 10 à 12 PMA ont connu une croissance remarquable pendant plus d'une décennie, ce qui a contribué à une nette élévation du niveau de vie. Dans la section B ci-après, nous étudierons les causes de la relative réussite de ces pays "à forte croissance".
- 6. Deuxièmement, dans quelque 21 PMA (dont 17 en Afrique subsaharienne), la croissance économique marque le pas depuis le début des années 80. Dans la plupart d'entre eux, le niveau de vie s'est dégradé sous l'effet à la fois de la stagnation ou de la diminution du produit par habitant et de la détérioration des termes de l'échange. Le PIB par habitant a fléchi de 1,1 % par an entre 1980 et 1993, ce qui a eu de graves répercussions sur les conditions de vie. La médiocrité du bilan économique n'est pas imputable à une cause dominante, par exemple à des troubles civils. Les difficultés de ce groupe de pays sont typiques des problèmes rencontrés par les PMA: décalage prolongé entre la croissance de la production et celle de la population, aggravation de la pauvreté et transformation structurelle insignifiante.

- Bien que les facteurs ayant freiné leur développement ne soient pas identiques, ces pays se heurtent à plusieurs problèmes et obstacles communs : lourde dépendance à l'égard de produits de base dont les cours mondiaux sont très bas depuis les années 80 (leurs termes de l'échange ont fléchi de 16 % entre 1980 et 1992), vulnérabilité face à des catastrophes naturelles comme la sécheresse, accroissement rapide de la population et diverses contraintes structurelles tenant, entre autres, à ce que les ressources humaines ne sont pas mises en valeur, que les techniques sont rudimentaires, surtout dans l'agriculture, et que le secteur privé est sous-développé. Avec l'aggravation de la crise économique dans les années 80, la plupart des pays de ce groupe, comme les autres PMA, ont entrepris de profondes réformes dans le cadre de programmes d'ajustement structurel. Toutefois, ces réformes n'ont jusqu'à présent quère porté leurs fruits : des considérations politiques ont souvent empêché de les mettre en oeuvre de façon cohérente, et nombre des contraintes structurelles susmentionnées ont fait obstacle à l'amélioration de la production.
- 8. Troisièmement, dans une quinzaine de PMA (soit près d'un tiers du total), le progrès socio-économique a été fortement retardé par de graves troubles civils. Des guerres ont eu un effet dévastateur sur l'économie de ces pays, ainsi que sur la santé et le niveau de vie de leur population. L'Etat a été ébranlé et une grande partie de ses maigres ressources a été consacrée à la guerre, au détriment du développement économique et social. L'infrastructure a été détruite, ce qui a profondément perturbé les transports, les communications et les services d'utilité publique. La production agricole s'est effondrée dans de nombreux pays, la population rurale fuyant les régions en proie à des conflits d'où une raréfaction des denrées alimentaires et un afflux de réfugiés dans les pays voisins. Les troubles civils sont la principale cause de la détérioration de la situation économique des pays de ce groupe; la fin des conflits et le rétablissement d'une forme de gouvernement recueillant l'adhésion de la majorité de la population sont donc absolument indispensables pour relancer le développement.

Tableau 1 : Taux de croissance et revenu par habitant dans les PMA, 1980-1993

Groupes de pays (PMA)	du PIB réel	sance annuelle par habitant ccentage)	_	habitant s, aux prix 993)
	1980-1990	1990-1993	1980	1993
Groupe A	2,7	1,7	170	238
Groupe B	-1,3	-0,2	477	413
Groupe C	-0,7	-2,5	325	274
Ensemble des PMA	-0,2	-1,0	316	300
Ensemble des pays en développement	1,5	2,6	728	906

Source : Base de données de la CNUCED.

Note: Groupe A: 12 PMA à forte croissance (Bangladesh, Bhoutan, Botswana, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Iles Salomon, Maldives, Lesotho, Népal, République démocratique populaire lao, Tchad et Tuvalu).

Groupe B: 21 PMA dans le marasme (Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Kiribati, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Myanmar, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie, Vanuatu et Zambie).

Groupe C: 15 PMA en proie à la guerre ou à des troubles civils (Afghanistan, Angola, Burundi, Cambodge, Ethiopie, Haïti, Libéria, Mozambique, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Yémen et Zaïre). Les chiffres pour ce groupe de pays sont peut-être surévalués, faute de données sur certains des PMA les plus touchés.

B. PMA à forte croissance

9. Les PMA où le revenu réel par habitant a augmenté de façon soutenue d'au moins 2 % par an depuis le début des années 80 constituent un groupe très hétérogène de 10 à 12 pays, présentant de grandes différences du point de vue de leur structure économique, de leur superficie, de leur géographie ou de leur démographie. Ce groupe comprend le Bhoutan, le Botswana, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, les Iles Salomon, les Maldives et le Tchad - auxquels on peut ajouter, bien qu'ils constituent des cas limites, le Bangladesh, le Lesotho, le Népal et la République démocratique populaire lao. Tuvalu a connu une très forte croissance dans les années 90, mais l'on ne possède pas de données sur

ce pays pour la période antérieure à 1989. La croissance économique du Botswana a été si rapide depuis les années 70 qu'il ne fait plus partie, depuis peu, de la catégorie des PMA.

- 10. Les PMA à forte croissance ont un point commun : ils n'ont pas connu de graves troubles civils depuis les années 70 (le Tchad constituant une exception partielle). La plupart d'entre eux ont suivi une politique macro-économique relativement prudente et, hormis la Guinée-Bissau, ont réussi à limiter l'inflation. Entre 1987 et 1993, les prix à la consommation dans ce groupe de pays ont augmenté en moyenne de 15 % par an, contre 29,4 % pour l'ensemble des PMA 1/. La plupart sont également parvenus à éviter le surendettement, et deux seulement ont demandé et obtenu un rééchelonnement de leur dette extérieure publique pendant la période 1988-1994. Depuis 1980, la moitié environ des pays de ce groupe ont cependant entrepris des programmes de stabilisation ou d'ajustement structurel étayés par un financement conditionnel du FMI et de la Banque mondiale 2/.
- A l'exception du Tchad, les PMA à forte croissance ne sont pas lourdement tributaires des exportations de produits primaires (café, cacao, coton) dont les prix ont beaucoup fléchi sur le marché mondial au cours des 10 dernières années. Les pays insulaires tirent une grande partie de leurs recettes d'exportation des produits de la pêche, le Botswana exporte des diamants, et d'autres PMA de ce groupe exportent divers produits industriels et articles manufacturés, notamment des vêtements (Bangladesh, Lesotho, Maldives et Népal) et de l'électricité (République démocratique populaire lao et Bhoutan). En partie grâce à cela, la croissance de leurs exportations est relativement dynamique : la valeur en dollars de leurs ventes a augmenté de 9,9 % par an entre 1980 et 1993, contre 1,8 % pour l'ensemble des PMA. Pour plusieurs d'entre eux, les recettes en devises ont également été alimentées par d'importants transferts de fonds effectués par leurs ressortissants travaillant à l'étranger. Grâce au fort accroissement de leurs exportations et de leurs recettes en devises, ils ont pu financer un volume croissant d'importations : ces dernières ont progressé de 4,7 % par an entre 1980 et 1993, contre 0,3 % pour l'ensemble des pays les moins avancés. Les pays à forte croissance ont donc pu éviter la compression des importations qui a freiné la production et l'investissement dans les autres PMA.
- 12. A des fins analytiques, les PMA à forte croissance peuvent être classés en deux catégories : les pays continentaux et les pays insulaires. Les pays insulaires présentent un certain nombre de traits communs pouvant expliquer leurs résultats économiques. Ces caractéristiques sont examinées dans les paragraphes suivants. Les pays continentaux constituent une catégorie beaucoup plus hétérogène. Quatre sont situés en Afrique et quatre en Asie. Les pays asiatiques ont probablement profité du dynamisme économique général de la région. La faiblesse des salaires, jointe à l'accès aux marchés de l'OCDE pour des produits comme les vêtements alors que, dans ce secteur, les exportations des nouveaux pays industriels (NPI) sont soumises à des restrictions quantitatives leur a permis d'attirer des capitaux provenant de pays industrialisés de la région, comme le Japon et les NPI.

Pays insulaires

- 13. Le groupe des PMA à forte croissance comprend plusieurs pays insulaires (Cap-Vert, Iles Salomon, Maldives et Tuvalu). Deux autres îles du Pacifique, Samoa et Vanuatu, ont également fait d'importants progrès sur le plan économique et social, bien que la croissance de leur produit par habitant depuis les années 80 ait été relativement molle (0,3 % et 0,4 % par an, respectivement). Ces six PMA ont une faible population et présentent tous des caractéristiques qui les distinguent de la plupart des autres PMA et qui peuvent expliquer pourquoi ils ont obtenu de meilleurs résultats : le revenu par habitant est relativement élevé, l'investissement intérieur est dynamique, ils reçoivent une importante aide publique au développement (APD) et le niveau de développement social et humain est notable.
- 14. La bonne tenue de nombre d'indicateurs socio-économiques dans ces pays insulaires n'est pas due simplement à la croissance enregistrée au cours de la dernière décennie. A la fin des années 70, ces pays étaient déjà nettement plus avancés que la plupart des autres PMA en ce qui concerne le niveau des revenus, le progrès socio-économique et la mise en valeur des ressources humaines. Leur relatif dynamisme pendant les années 80 et au début des années 90 est donc en partie attribuable à ces acquis socio-économiques : ils disposaient en effet déjà de ressources financières et humaines propres à accélérer leur développement. L'importance relative des revenus et de l'aide leur a permis de faire de gros investissements dans le capital matériel et humain, ce qui a donné un nouveau coup de fouet à leur croissance économique.
- 15. Si l'on considère leur revenu par habitant, les PMA insulaires sont en fait des pays en développement à revenu intermédiaire. En 1993, ils avaient tous un PIB par habitant approchant ou dépassant 700 dollars, soit plus du double de la moyenne pour les PMA (300 dollars). Dans deux îles du Pacifique, Tuvalu et Vanuatu, le revenu par habitant était supérieur à la moyenne pour l'ensemble des pays en développement (906 dollars en 1993). En outre, le Cap-Vert, les Maldives et le Samoa devraient se rapprocher de cette moyenne ou la dépasser d'ici à l'an 2000, si leur croissance se poursuit au même rythme qu'entre 1980 et 1993. A l'exception des Maldives, toutes ces îles avaient déjà un revenu par habitant supérieur à 500 dollars (aux prix de 1993) en 1980, contre 300 dollars pour les PMA pris globalement.
- 16. Le dynamisme de l'investissement et de la mobilisation de ressources intérieures et extérieures a manifestement beaucoup contribué à la forte expansion des PMA insulaires. Le taux d'investissement, en pourcentage de leur PIB, a avoisiné 40 % en moyenne entre 1980 et 1993, contre 16 % pour l'ensemble des PMA. Les îles ont également bénéficié d'une très importante aide publique au développement : l'APD fournie à ces six PMA a représenté en moyenne 157 dollars par habitant et par an de 1981 à 1986, et 234 dollars de 1987 à 1993 soit environ sept à huit fois plus que le niveau moyen de l'aide à l'ensemble des PMA pendant ces deux périodes (22 et 30 dollars, respectivement).
- 17. Pour ce qui est du progrès social, les PMA insulaires sont beaucoup plus avancés que les PMA pris dans leur ensemble et que les autres pays en développement dans le domaine de la nutrition, de la santé et de l'éducation.

Dans toutes ces îles (hormis Tuvalu pour lequel on ne possède pas de données), la ration calorique quotidienne par habitant a dépassé la moyenne pour les PMA de 1979 à 1981 et de 1988 à 1990; dans trois d'entre eux, elle a été supérieure à la moyenne pour l'ensemble des pays en développement. Les taux de mortalité infantile ont été partout nettement inférieurs à la moyenne établie et pour les PMA et pour les pays en développement de 1985 à 1990 ainsi qu'en 1992. Pour les PMA insulaires sur lesquels on possède des données, il en va de même pour les taux de scolarité dans l'enseignement primaire pendant les années 80 et en 1991. Quant aux taux d'alphabétisation des adultes, qui résultent d'efforts d'éducation antérieurs, ces pays surclassent également tous les autres. Le progrès social et la mise en valeur des ressources humaines ont indubitablement contribué à accélérer la croissance économique. Ces pays ont bien conscience du rôle essentiel joué par le capital humain dans le développement de l'économie. Ils ont beaucoup investi à la fois dans le capital fixe et dans le capital humain, d'où une augmentation soutenue de la productivité et de la production.

II. MESURES INTERNATIONALES D'APPUI : RESSOURCES EXTERIEURES ET DETTE 3/

A. Ressources extérieures

- 18. Les chiffres révisés de l'aide publique au développement (APD) et autres apports de ressources extérieures aux 48 pays actuellement classés dans la catégorie des PMA confirment les tendances analysées dans le document intitulé Les pays les moins avancés Rapport 1995. Le montant de l'APD effectivement versée aux PMA par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et les institutions multilatérales principalement financées par eux a diminué d'environ 1,5 milliard de dollars en 1993. L'aide des autres donateurs est restée faible. Le Botswana a été rayé de la liste des PMA et l'Angola et l'Erythrée y ont été ajoutés, mais cela n'a pas eu d'effet sur l'importance relative de l'aide des pays donateurs du CAD, pris individuellement et collectivement, c'est-à-dire la part du PNB consacrée à l'aide au groupe des PMA, qui était de 0,07 % en 1993 pour l'ensemble de ces donateurs (contre 0,09 % en 1990).
- La forte contraction de l'aide multilatérale aux PMA en 1993 est particulièrement préoccupante. Elle s'est accompagnée d'une diminution de presque 2 milliards de dollars des nouveaux engagements pris par les institutions multilatérales cette même année. En outre, l'incertitude règne quant aux ressources dont disposeront certaines de ces institutions, qui jouent un très grand rôle dans l'assistance financière et technique aux PMA. Il convient de reconstituer généreusement leurs ressources pour inverser la tendance à la baisse de l'aide à ces pays et enrayer le recul par rapport aux objectifs fixés dans le Programme d'action. A cet égard, le Groupe des Sept, à la réunion au sommet qu'il a tenue à Halifax en juin 1995, a instamment prié tous les pays donateurs de contribuer largement à la onzième opération de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), et s'est également déclaré favorable à la poursuite de l'octroi de prêts à des conditions de faveur dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée. Le même mois, les Etats membres de l'Union européenne ont décidé d'affecter 13,3 milliards d'Ecus (environ 17,2 milliards de

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 10

dollars) au Fonds européen de développement - importante source d'assistance pour les PMA qui sont parties à la Convention de Lomé - à l'occasion de sa huitième reconstitution 4/.

- 20. L'assistance financière hors APD reste faible. Les apports nets de ressources publiques autres que l'APD fournis par les membres du CAD aux pays les moins avancés pris globalement ont avoisiné 0,1 milliard de dollars en 1993, et les apports privés 0,8 milliard de dollars, la quasi-totalité de ces derniers correspondant à des transactions (extraterritoriales) avec le Libéria. Les investissements directs nets et autres apports privés aux PMA (hormis le Libéria) ont été inférieurs à 150 millions de dollars en 1993, d'après les statistiques de l'OCDE.
- 21. Toutefois, l'investissement étranger direct dans les PMA est probablement sous-estimé dans ces statistiques, ne serait-ce que parce qu'elles rendent compte uniquement des flux provenant des pays du CAD. Elles n'englobent donc pas les apports d'autres pays en développement, qui semblent prendre une importance croissante. D'après la base de données de la Division des sociétés transnationales et de l'investissement de la CNUCED, qui contient surtout des informations fondées sur la balance des paiements, l'investissement étranger direct dans les PMA au début des années 90 aurait été beaucoup plus important que ne l'indiquent les chiffres de l'OCDE : selon les dernières estimations, les apports nets auraient atteint 0,8 milliard de dollars en 1993, dont plus de la moitié seraient allés à trois pays l'Angola, la Zambie et le Myanmar.
- 22. Tant qu'il n'y aura pas d'amélioration générale de la situation économique des PMA et tant que ces pays auront du mal à assurer le service de leur dette, il est peu probable que les apports publics autres que l'APD et les apports privés augmentent sensiblement et soient à la hauteur des besoins. De nombreux PMA, dans le cadre de leurs efforts d'ajustement et de gestion de la dette, ont déjà adopté une politique restrictive en ce qui concerne les nouveaux emprunts aux conditions du marché. Par ailleurs, les pressions persistantes qui s'exercent sur les budgets d'aide des donateurs n'incitent guère à l'optimisme. D'après des estimations préliminaires, l'APD fournie par les pays du CAD à l'ensemble des pays en développement en 1994 a fléchi de 1,8 % en valeur réelle, et le rapport global APD/PNB est tombé à 0,29 % (contre 0,31 % en 1993) 5/.
- 23. L'APD étant peu abondante, les donateurs accordent de plus en plus d'importance au choix des bénéficiaires, au "ciblage" des interventions, au bon usage des ressources disponibles ainsi qu'à la coordination de l'assistance. En ce qui concerne la répartition de l'aide, on prend de plus en plus conscience de l'importance vitale de l'APD pour les PMA et autres pays à faible revenu, et de la nécessité de leur accorder davantage de ressources, tout en soulignant que les bénéficiaires doivent veiller à ce qu'elles soient utilisées efficacement. Ainsi, le Comité du développement Banque mondiale/FMI a recommandé aux donateurs d'axer l'aide à des conditions de faveur sur les pays à faible revenu ayant entrepris des efforts d'ajustement 6/. A la réunion qu'il a tenue à Washington en avril 1995, le Comité a de nouveau attiré l'attention sur les besoins pressants des pays les plus démunis. Le Groupe des Sept, réuni à Halifax en juin 1995, a quant à lui déclaré qu'il encouragerait les institutions multilatérales compétentes à octroyer des

ressources à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, qui étaient aptes et résolus à les utiliser efficacement.

- 24. En juin 1995, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en établissant des principes pour le prochain cycle de programmation du PNUD, a jugé que les activités de coopération du système des Nations Unies en faveur du développement devaient être caractérisées par la souplesse et la transparence, de façon à accroître l'offre de ressources et à les allouer de façon plus efficace, et que le PNUD devrait continuer de donner la priorité aux PMA ainsi qu'aux pays à faible revenu, en particulier ceux d'Afrique. Le Conseil d'administration a décidé de porter à 60 % la part des ressources de base consacrées aux PMA 7/.
- Les PMA ont besoin d'une assistance dans de nombreux domaines : investissement dans l'infrastructure économique de base, appui à la réforme économique et politique, à la mise en valeur des ressources humaines, au renforcement des institutions, à des programmes sociaux, à des programmes de réduction de la pauvreté, etc. Certains d'entre eux ont été déchirés par des troubles civils ces dernières années, et d'importantes ressources ont été consacrées à l'aide humanitaire, à l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées ainsi qu'aux secours d'urgence, au détriment des programmes de développement à long terme. A cet égard, toute stratégie internationale d'aide aux PMA devrait viser à supprimer les causes fondamentales de conflit potentiel (en contribuant, par exemple, à accroître la sécurité alimentaire), à permettre de mieux parer aux menaces de crise, ainsi qu'à apporter un soutien efficace à ces pays en période de transition économique et politique. Il convient aussi d'accorder une attention particulière au passage d'activités de secours à des activités de développement, ainsi qu'à l'intégration de l'assistance d'urgence dans la programmation des ressources pour le développement.
- Soucieux d'accroître l'efficacité de l'aide, les donateurs attachent une importance croissante aux conditions de son utilisation et aux résultats. La coopération est de plus en plus axée sur le développement durable et la réduction de la pauvreté. Tout cela a des répercussions sur le "ciblage" des programmes et projets ainsi que sur les modalités de l'aide. Ces nouvelles préoccupations ont été mises en lumière, notamment, à la troisième session de la Commission permanente de l'atténuation de la pauvreté (CNUCED), en juin 1995. La Commission a jugé, entre autres, qu'il convenait "de prendre en considération des méthodes et critères institutionnels comme le 'ciblage', la décentralisation, l'évaluation et la surveillance, l'établissement de conditions favorables et la viabilité, de façon que l'APD parvienne et profite aux pauvres". Comme elle a souligné, "il est particulièrement important de mettre l'accent sur les femmes si l'on veut que l'aide parvienne et profite davantage aux nécessiteux, parce qu'elles sont les plus pauvres d'entre les pauvres et qu'elles utilisent leurs revenus pour nourrir, vêtir et éduquer leurs enfants, ce qui contribue à réduire la pauvreté à court et à long terme" 8/. Des experts et des ministres des PMA, réunis à Niamey en janvier 1995, ont adopté une déclaration soulignant que les organismes d'aide devraient assouplir les modalités de l'aide au développement, en particulier pour les programmes en faveur des femmes les plus pauvres des PMA, et qu'il

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 12

fallait étayer et renforcer la coopération traditionnelle entre Etats en instituant de nouvelles procédures et de nouveaux mécanismes destinés à soutenir directement les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de femmes $\underline{9}$ /.

- 27. Les participants au Sommet mondial pour le développement social ont convenu qu'il fallait fournir des ressources financières supplémentaires et accroître l'efficacité de la coopération et de l'aide au développement pour atteindre, en particulier en Afrique et dans les PMA, les objectifs du programme d'action adopté à ce Sommet. La mise en oeuvre de la "proposition 20/20" (visant à consacrer, en moyenne, 20 % de l'APD et 20 % du budget national à des programmes sociaux essentiels) pourrait contribuer à l'augmentation des ressources affectées aux domaines prioritaires susmentionnés dans les PMA.
- 28. Les réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide, les tables rondes et les réunions analogues continuent à jouer un rôle important dans la mobilisation de ressources extérieures pour les différents PMA, ainsi que dans la coordination de l'aide. Près de 60 réunions de ce genre (non compris les réunions sectorielles et les réunions de suivi) ont été organisées entre l'adoption du Programme d'action et la fin de 1994. Pendant le premier semestre de 1995, dix autres réunions ont eu lieu (voir le tableau 2). En ce qui concerne les deux pays ajoutés à la liste à la fin de 1994, un groupe consultatif pour l'Erythrée a été constitué en décembre 1994 et une table ronde sur l'Angola doit se tenir en septembre 1995.

<u>Tableau 2</u>: <u>Réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide et tables rondes, 1985-1995</u>

Pays et type de réunion

Fréquence des réunions a/

Groupes consultatifs et groupes d'aide

Bangladesh

Chaque année

Erythrée

1994

Ethiopie

1992, 1994

Guinée

1987, 1990

Haïti

1986, 1987, 1988, 1990, **1991, 1992** <u>b</u>/, **1994** <u>b</u>/, **1995**

Madagascar

1986, 1988

Malawi

1986, 1988, 1990, 1992, 1993, 1994

Mauritanie

1985, 1988, 1989, 1994

Mozambique

1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1995

Myanmar

1986

Népal

1986, 1987, 1988, 1990, 1992

Ouganda

1987, 1988, 1989, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995

République-Unie de Tanzanie

1986, 1987, 1988, 1989, 1991, 1992, 1993, 1995

Sierra Leone

1994

Somalie

1985, 1987, 1990

Soudan

1987, 1988

Zaïre

1986, 1987

Zambie

1986, 1988, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994

Tables rondes et autres réunions

Afghanistan

Pas de réunion

Angola

Pas de réunion

Bénin

1992

Bhoutan

1986, 1988, 1992, 1995

Burkina Faso

1991, 1993

Burundi

1989, 1992

Cambodge c/

1992, 1993, 1994, 1995

Cap-Vert

1986, 1992, 1995

Comores

1991

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 14

Diibouti Pas de réunion

Gambie 1990, 1992, 1994

Guinée-Bissau 1988, 1994

Guinée équatoriale 1988

lles Salomon 1988

Kiribati Pas de réunion

Lesotho 1988, **1995**

Libéria Pas de réunion

Maldives 1986, 1989, 1991, 1994

Mali 1985, 1994

Niger 1987

République centrafricaine 1987, 1991, 1994

République démocratique populaire lao 1986, 1989, 1992, 1994

Rwanda 1992, 1995

Samoa 1986, 1988, 1990

Sao Tomé-et-Principe 1985, 1989, 1992

Tchad 1985, 1990

Togo 1985, 1988

Tuvalu 1990, **1991**

Vanuatu 1988

Yémen 1992

Source : Données du PNUD et de la Banque mondiale.

<u>a/</u> Réunions tenues avant la fin de juillet 1995; les réunions organisées depuis l'adoption du Programme d'action, en septembre 1990, sont indiquées en caractères gras.

b/ Groupe des Caraïbes pour la coopération au développement économique.

c/ Conférence ministérielle sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge, coprésidée par le PNUD (1992) et par le Comité international pour la reconstruction du Cambodge (depuis 1993).

B. La dette extérieure et son allégement

- 29. D'après les dernières estimations, l'encours de la dette extérieure des 48 PMA atteignait au total 127 milliards de dollars à la fin de 1993. Lorsque la liste des PMA a été révisée, un nouveau pays lourdement endetté y a été inscrit : l'Angola, dont la dette active avoisinait 9 milliards de dollars et représentait 186 % du PIB cette même année.
- 30. Ces dernières années, la communauté internationale et les créanciers ont fait des efforts importants pour alléger la dette des PMA et autres pays à faible revenu, ce qui a eu pour effet de freiner partiellement l'augmentation de son encours et d'en modifier la structure. L'alourdissement de la dette extérieure à long terme des PMA entre la fin de 1990 et la fin de 1993 est principalement attribuable à l'accroissement des prêts à des conditions de faveur consentis par des institutions multilatérales, qui se sont accrus de 9,2 milliards de dollars. L'encours de la dette bilatérale à long terme envers des créanciers autres que les pays de l'OCDE a également continué à augmenter pendant cette période, tandis que diminuaient les obligations correspondantes envers les créanciers de l'OCDE ainsi que la dette multilatérale contractée aux conditions du marché.
- 31. Malgré l'adoption de mesures d'allégement, la situation des PMA dans ce domaine ne s'est pas encore améliorée sensiblement; dans la plupart d'entre eux, la charge de la dette demeure énorme au regard de leur capacité d'en assurer le service et de leurs moyens économiques. En 1993, l'encours total de la dette extérieure correspondait à 76 % du PIB global des PMA, contre 72 % en 1990. La majorité des pays les moins avancés ont en fait une dette beaucoup plus lourde que ne l'indique cette moyenne, et dans environ la moitié d'entre eux la dette active avoisinait ou dépassait le montant du PIB en 1993. Plus de la moitié des PMA sont considérés comme lourdement endettés 10/.
- 32. En 1993, les paiements effectués par les PMA au titre du service de leur dette n'ont guère augmenté par rapport à l'année précédente. Ils se sont chiffrés à 3,3 milliards de dollars, soit environ 15 % de leurs recettes d'exportation totales cette même année. Un peu moins de la moitié de cette somme correspondait à des obligations envers des institutions multilatérales. La faiblesse relative des paiements au début des années 90 tient principalement à la médiocrité des résultats économiques de ce groupe de pays. De ce fait, ils ont eu du mal à s'acquitter de leurs obligations contractuelles, les versements effectifs restant bien inférieurs aux sommes dues. Un grand nombre de PMA ont continué à accumuler des arriérés en 1993 11/.
- 33. Les efforts se poursuivent pour alléger la dette des PMA et autres pays à faible revenu. Après des discussions prolongées, les membres du Club de Paris sont finalement parvenus, en décembre 1994, à un accord sur de nouvelles conditions de rééchelonnement de la dette publique bilatérale des pays les plus démunis et les plus endettés : les "conditions de Naples" (voir l'annexe). Ces conditions représentent une amélioration par rapport au régime de faveur renforcé appliqué depuis la fin de 1991, le pourcentage de réduction pouvant être porté de 50 à 67 %. Alors qu'auparavant, un allégement n'était accordé que pour les arriérés ou le service de la dette exigible pendant des

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 16

périodes de consolidation limitées, la deuxième grande innovation est l'acceptation du principe de la réduction de l'encours de la dette, avec une option de "sortie" qui permet une réduction directe ou un rééchelonnement à des conditions se traduisant par un allégement équivalent de la dette active. Cette option ne sera probablement retenue que pour un petit nombre de pays ayant obtenu des résultats suffisants en matière d'ajustement, étant entendu qu'après cela ils ne s'adresseront plus au Club de Paris.

- 34. Pendant le premier semestre de 1995, sept PMA ont obtenu un rééchelonnement de leur dette publique bilatérale dans le cadre du Club de Paris, après l'adoption des conditions de Naples 12/. L'accord conclu avec la Guinée prévoit un rééchelonnement classique, avec une annulation de 50 % du service de la dette publique bilatérale autre que les obligations au titre de l'APD. Le Cambodge, le Togo, la Guinée-Bissau, Haïti et la Mauritanie ont bénéficié d'une réduction du service de leur dette allant jusqu'à 67 %. L'Ouganda est le premier pays dont la dette active a été réduite (de 67 %), bien que la remise ne s'applique pas à la totalité de l'encours des obligations envers les trois créanciers du Club de Paris participant à l'accord, mais seulement à une partie de celle-ci (voir l'annexe).
- 35. Les conditions de Naples marquent un progrès bienvenu dans la stratégie d'allégement de la dette des pays à faible revenu. Toutefois, si elles ne sont pas appliquées à une part importante de la dette active totale, et en particulier si l'option de réduction de l'encours de la dette n'est pas étendue à un plus grand nombre de pays, leur effet sur l'endettement des PMA risque d'être limité. Par ailleurs, les opérations du Club de Paris sont de plus en plus complexes et leurs coûts pourraient devenir très élevés. En outre, ces opérations doivent être complétées par des mesures visant d'autres types de dettes par exemple, des mesures équivalentes prises par d'autres créanciers publics, un appui à la réduction des obligations envers les banques commerciales et des dispositions propres à alléger la dette à l'égard des institutions multilatérales 13/.
- Le secrétariat de la CNUCED a simulé l'effet d'une réduction de 67 % de l'encours de la dette (selon les conditions de Naples) sur les ratios du service de la dette d'un échantillon de bénéficiaires potentiels, dont 22 sont des PMA. Les résultats de cette simulation montrent que pour la moitié des PMA de l'échantillon, pareille réduction entraînerait une baisse sensible du ratio du service de la dette et aiderait quatre d'entre eux à ramener ce ratio à un niveau acceptable (moins de 20 % des recettes d'exportation). La façon dont les arriérés seraient traités aurait cependant d'importantes répercussions sur le niveau du service de la dette. Dans l'autre moitié des PMA de l'échantillon, les incidences de la réduction de l'encours de la dette selon les conditions de Naples seraient plus faibles. Pour certains des pays du premier groupe, les obligations au titre du service de la dette contractée avant la date butoir demeureraient importantes. La simulation indique qu'en raison des obligations restantes au titre du service de la dette contractée envers d'autres créanciers bilatéraux et envers les institutions multilatérales, la pleine application des conditions de Naples ne suffirait pas pour ramener le ratio du service de la dette à un niveau acceptable dans de nombreux PMA 14/.

- La question de la dette a figuré en bonne place à l'ordre du jour du Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en mars 1995. Dans la déclaration adoptée à ce Sommet, la communauté internationale s'est engagée à "trouver des solutions efficaces, orientées vers le développement et de caractère durable aux problèmes liés à la dette extérieure" de l'Afrique et des PMA, "grâce à la mise en oeuvre immédiate des conditions de remise de la dette convenues au Club de Paris en décembre 1994", et a invité les institutions financières internationales "à envisager des démarches novatrices pour aider les pays à faible revenu ayant une importante dette multilatérale, en vue d'alléger le fardeau de leur endettement". Elle s'est également engagée à "mettre au point des techniques de conversion de la dette appliquées aux programmes et projets de développement social". De nouvelles initiatives en matière d'allégement ont aussi été annoncées lors du Sommet. Le Danemark a fait savoir qu'il allait prendre des mesures supplémentaires pour annuler l'encours de prêts au développement (certains PMA avaient déjà bénéficié d'un allégement de leur dette d'APD envers le Danemark, consenti cas par cas). L'Autriche s'est aussi engagée à annuler une part importante de la dette des pays les plus démunis et les plus endettés.
- 38. La question de la dette multilatérale retient de plus en plus l'attention. Jusqu'à présent, on n'a pas fait grand-chose pour aider les pays menacés d'asphyxie par la dette à s'acquitter du service de leurs obligations envers les institutions multilatérales 15/. Après le Sommet mondial pour le développement social, la question a été examinée à la réunion tenue par le Comité du développement Banque mondiale/FMI à Washington, en avril 1995. Toutefois, à cette occasion, le Comité s'est borné à noter que certains des pays les plus pauvres et les plus endettés avaient une lourde dette envers les institutions multilatérales, et a invité les Conseils d'administration de la Banque et du Fonds à approfondir la question, sur laquelle il a décidé de revenir à sa prochaine réunion.
- 39. Le Groupe des Sept, à la réunion au sommet qu'il a tenue à Halifax en juin 1995, a prié instamment les intéressés à mettre pleinement en oeuvre les conditions de Naples de façon constructive. Il a également reconnu que certains des pays les plus pauvres avaient une lourde dette envers les institutions multilatérales. A cet égard, les chefs d'Etat et de gouvernement participants ont déclaré qu'ils encourageraient les institutions de Bretton Woods à mettre au point une stratégie globale pour aider les pays connaissant des difficultés dans ce domaine, grâce à l'application souple des instruments existants, à la mise en place de nouveaux mécanismes, si nécessaire, ainsi qu'à une meilleure utilisation de toutes les ressources de la Banque mondiale et du FMI et à l'adoption de mesures appropriées par les banques multilatérales de développement pour faciliter la réalisation de cet objectif.

<u>Notes</u>

- 1/ FMI, World Economic Outlook, 1995.
- 2/ Voir <u>Les pays les moins avancés Rapport 1995</u>, tableau 34 de l'annexe.
- 3/ Pour plus de détails à ce sujet, voir le document intitulé
 Les pays les moins avancés Rapport 1995. Les graphiques et certains tableaux
 correspondant à ceux qui figurent dans ce document ont été révisés compte tenu
 des modifications apportées à la liste des PMA par l'Assemblée générale lors
 de sa quarante-neuvième session. Les données sur les courants de ressources,
 y compris les apports de donateurs autres que les membres du CAD et les
 apports aux conditions du marché, ont également été mises à jour et
 comprennent les estimations finales pour 1993 (graphiques 1 et 2 et tableaux 1
 à 3 de l'annexe). Les tableaux sur la dette ont été actualisés compte tenu des
 estimations fournies par le secrétariat de l'OCDE, y compris pour 1993, ainsi
 que des données corrigées sur le PIB (graphique 3 et tableaux 4 à 9 de
 l'annexe).
- 4/ Ces dernières années, les PMA ont reçu entre 35 et 45 % de l'ADP totale fournie dans le cadre des divers programmes d'assistance de l'Union européenne.
- 5/ Voir le communiqué de presse SG/PRESS(95)/46 de l'OCDE, en date du 21 juin 1995.
- 6/ Communiqué du Comité du développement des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, Washington D.C., 27 septembre 1993.
- 7/ Décision 95/23 du Conseil d'administration du PNUD, en date du 16 juin 1995. Avant la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA, tenue en 1990, le PNUD avait décidé d'affecter 55 % des CIP aux pays les moins avancés pendant son cinquième cycle de programmation; compte tenu du fait que de nouveaux pays ont ensuite été ajoutés à la liste des PMA, la part des ressources affectées à ces derniers pendant le cinquième cycle de programmation s'élève à 58 %.
- 8/ Conclusions concertées adoptées par la Commission permanente de l'atténuation de la pauvreté à sa troisième session, en juin 1995 (TD/B/CN.2/L.10).
- 9/ Voir la Déclaration adoptée à la réunion du Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement dans les PMA, tenue à Niamey (Niger) en janvier 1995 (TD/B/LDC/GR/2).
- 10/ Dans les derniers World Debt Tables (édition de 1994-95), 26 PMA sont classés dans la catégorie des pays fortement endettés, et 9 dans celle des pays modérément endettés. Le groupe des pays à faible revenu lourdement endettés défini par la Banque mondiale, qui comprend 33 pays (dont l'Afghanistan), est donc principalement constitué de PMA. Au cours des deux dernières années, l'endettement extérieur s'est encore alourdi, pour le Tchad,

la République centrafricaine, la Guinée, le Rwanda, le Samoa et le Yémen. Dans deux cas seulement (Haïti et Maldives) il y a eu une évolution dans le sens opposé et une reclassification parmi les pays moins endettés.

- 11/ D'après les renseignements disponibles (<u>World Debt Tables</u>, édition de 1994-95), les arriérés pour la seule année 1993 étaient de l'ordre de 5 milliards de dollars pour l'ensemble des PMA. Voir également CNUCED, <u>Les pays les moins avancés Rapport 1995</u>, chapitre V.
- $\frac{12}{}$ Les demandes présentées par d'autres PMA devaient être examinées plus tard dans l'année.
- 13/ Voir également <u>Les pays les moins avancés Rapport 1995</u>, chapitre V, <u>op. cit</u>.
- 14/ Pour plus de détails à ce sujet, voir CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, 1995.
- 15/ Les mécanismes existants sont notamment le programme supplémentaire de crédit à l'ajustement de l'IDA (la "cinquième dimension"), le programme d'accumulation de droits du FMI et les groupes d'appui pour le règlement des arriérés. Voir également CNUCED, <u>Les pays les moins avancés Rapport 1995</u>, chapitre V.

Annexe

REGIME ACCORDE PAR LE CLUB DE PARIS AUX PAYS LES PLUS DEMUNIS ET LES PLUS ENDETTES

(CONDITIONS DE NAPLES)

Suite à la réunion au sommet tenue par le Groupe des Sept à Naples en juillet 1994, les créanciers du Club de Paris ont décidé, en décembre 1994, d'accorder aux pays les plus démunis et les plus endettés de nouvelles conditions - les "conditions de Naples" - qui sont plus favorables que le précédent régime de faveur renforcé (conditions de Toronto améliorées) en ce sens qu'elles comportent une option supplémentaire : la réduction de 67 % de la dette ou de son service.

Les conditions de Naples prévoient une réduction, cas par cas, de 50 % ou 67 % du montant ou de la valeur actualisée du service de la dette (intérêts et principal) exigible pendant la période de consolidation. En outre, dans des cas exceptionnels, le Club de Paris peut réduire de 50 % ou 67 % l'encours de la dette contractée aux conditions du marché (traitement de l'encours de la dette); il s'agit là d'une option "de sortie", les pays bénéficiaires étant censés de plus s'adresser ultérieurement au Club de Paris pour de nouveaux rééchelonnements.

Critère d'admissibilité

En principe, les pays pouvant prétendre aux conditions de Naples sont ceux qui étaient admis au bénéfice des conditions de Toronto et des conditions de Toronto améliorées.

Une réduction de 67 % n'est possible que si le PIB par habitant est inférieur à 500 dollars \underline{ou} si le rapport de la valeur actualisée de la dette aux exportations est supérieur à 350 %.

Les pays qui bénéficieront du traitement de l'encours de la dette seront très probablement ceux qui ont honoré de façon satisfaisante leurs engagements envers le FMI et le Club de Paris, et qui sont considérés par les créanciers comme capables de respecter l'accord sur la dette ainsi que de sortir une fois pour toutes du cycle des rééchelonnements.

Conditions

A. Réduction de 50 % du service de la dette :

Les pays créanciers peuvent choisir entre des options analogues à celles des conditions de Toronto améliorées $\underline{a}/$:

a/ Pour plus de détails au sujet des conditions de Toronto améliorées, voir CNUCED, <u>Rapport sur le commerce et le développement 1992</u>, encadré 1 (UNCTAD/TDR/12 (vol. II), p. 34).

- Réduction de la dette : réduction de 50 % des obligations au titre du service de la dette, le solde étant rééchelonné aux taux d'intérêt du marché sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans;
- Réduction du service de la dette : réduction de 50 % de la valeur actualisée des obligations au titre du service de la dette par un rééchelonnement à des taux de faveur sur une période de 23 ans, sans délai de grâce;
- Option commerciale : pour des raisons budgétaires ou juridiques, les créanciers peuvent choisir de rééchelonner simplement les obligations au titre du service de la dette sur une période de 25 ans, dont un délai de grâce de 14 ans, aux taux du marché.

B. Réduction de 67 % du service de la dette :

Les pays créanciers ont le choix entre les options suivantes :

- Réduction de la dette : réduction de 67 % des obligations au titre du service de la dette, le tiers restant étant rééchelonné aux taux du marché sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans;
- Réduction du service de la dette : réduction de 67 % de la valeur actualisée des obligations au titre du service de la dette par un rééchelonnement à des taux de faveur sur une période de 33 ans, sans délai de grâce;
- Option commerciale : pour des raisons budgétaires ou juridiques, les créanciers peuvent choisir de rééchelonner les obligations au titre du service de la dette sur une période de 40 ans, dont un délai de grâce de 20 ans, aux taux du marché.

C. Traitement de l'encours de la dette :

S'il existe un consensus suffisant entre les créanciers quant à la réduction de l'encours de la dette, cette réduction sera opérée de la façon suivante :

- Réduction de l'encours de la dette de 50 % ou 67 %, le solde étant rééchelonné sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans, aux taux du marché;
- Abaissement des taux d'intérêt de façon à réduire de 50 % ou 67 % la valeur actualisée de l'encours de la dette. En cas de réduction de 67 %, la période de remboursement sera de 33 ans, dont un délai de grâce de trois ans, à des taux de faveur.

TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 22

D. <u>Prêts d'APD</u>:

En cas de réduction de 50 %, les prêts d'APD, comme le prévoyaient déjà les conditions de Toronto améliorées, seront rééchelonnés sur une période de 30 ans, dont un délai de grâce de 12 ans, à des taux d'intérêt au moins aussi favorables que les taux initiaux. En cas de réduction de 67 %, ils seront rééchelonnés sur une période de 40 ans, dont un délai de grâce de 16 ans, à des taux d'intérêt au moins aussi favorables que les taux initiaux.

<u>Dette visée</u>

La dette rééchelonnable est, comme auparavant, la dette à moyen et à long terme, publique ou garantie par l'Etat, qui a été contractée avant la date butoir \underline{b} /.

La dette visée sera déterminée cas par cas, compte tenu en principe de la situation financière des pays débiteurs. Normalement, on considère en premier lieu la dette non rééchelonnée contractée avant la date butoir. La plupart du temps, on prend ensuite en considération la dette déjà rééchelonnée aux conditions du marché.

Si nécessaire, les opérations pourraient aussi porter sur la dette déjà rééchelonnée selon les conditions de Toronto et les conditions de Toronto améliorées. On procéderait à un nouvel allégement pour atteindre le taux de réduction prévu dans l'accord de rééchelonnement en cours. Par exemple, pour l'option prévoyant une réduction de 67 % conformément aux conditions de Naples, la dette déjà rééchelonnée en application des conditions de Toronto et des conditions de Toronto améliorées serait encore réduite de 50 % et 34 %, respectivement.

Les intérêts moratoires pourraient également être inclus. En cas de traitement de l'encours de la dette, le paiement des intérêts moratoires pourrait être capitalisé pour les trois premières années.

Dans des cas exceptionnels, les arriérés correspondant à la dette contractée après la date butoir pourraient être rééchelonnés sur une période beaucoup plus courte, aux conditions du marché.

L'ampleur de la dette visée varie selon les pays ayant conclu des accords avec le Club de Paris en application des conditions de Naples pendant le premier trimestre de 1995 (dix pays, dont sept PMA). Dans le cas de l'Ouganda, la dette visée par l'accord a été limitée par l'application d'un niveau

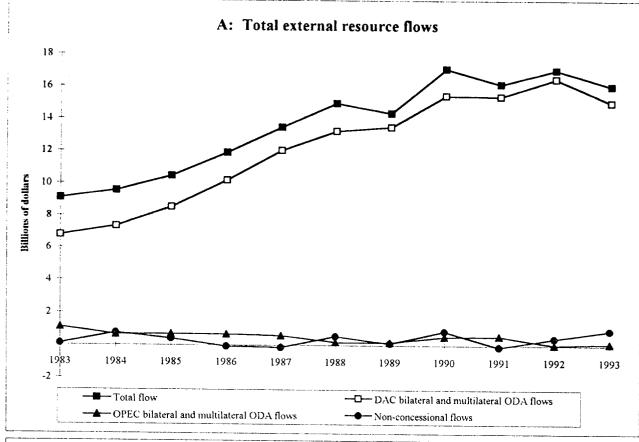
<u>b</u>/ La date butoir est la date avant laquelle les prêts doivent avoir été contractés pour pouvoir être pris en considération dans l'accord de rééchelonnement. Habituellement, la date butoir est déterminée lors du premier rééchelonnement et demeure inchangée lors des suivants.

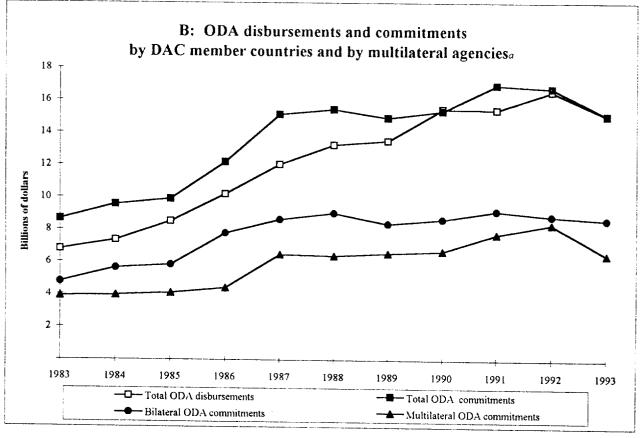
TD/B/41(2)/4/Add.1 UNCTAD/LDC/1995/Add.1 page 23

de minimis c/ élevé et par l'exclusion d'une partie des obligations déjà rééchelonnées. Le niveau de minimis a été relevé, de sorte que plusieurs créanciers ont été écartés et trois seulement ont participé à l'accord; en outre, le traitement de l'encours de la dette n'a pas porté sur la totalité de la dette active pouvant faire l'objet d'une réduction, mais sur la dette visée par certains seulement des précédents accords de consolidation conclus avec le Club de Paris.

<u>c</u>/ Le niveau <u>de minimis</u> est un montant minimum fixé pour la dette visée par l'accord de rééchelonnement. Les créanciers dont les créances sont inférieures à ce montant ne participent pas à l'accord.

Chart 1: The flow of external resources to LDCs, 1983 - 1993

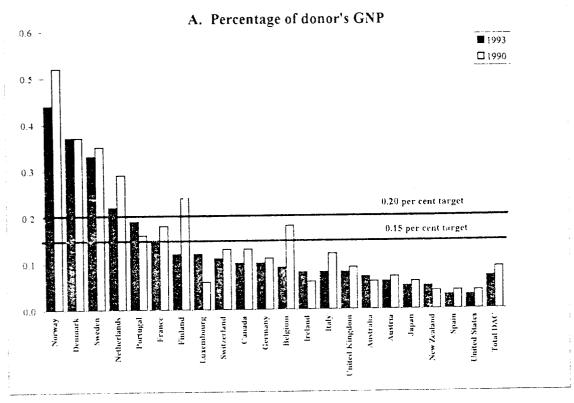


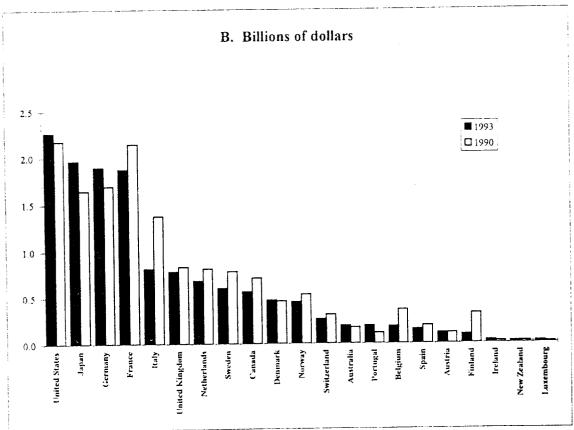


Source: UNCTAD secretariat, based on OECD data.

a Multilateral agencies mainly financed by DAC member countries.

Chart 2: ODA to LDCs from DAC member countries, 1990 and 1993





Source: UNCTAD secretariat, based on OECD data.

Composition des courants financiers à l'ensemble des PMA

en dollars courants

1. Composition of total financial flows to all LDCs in current dollars

Net disbursements												Versements nets
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	6861	0661	1661	1992	1993	
Concessional loans & grants of which:	8973	8777	10049	11949	13596	14396	14223	16252	16260	16622	15145	Prets concessionnels et dons
DAC	8778	7326	8511	10163	12013	13230	13485	15439	15407	16509	15049	CAD
- Bilateral - Multifateral 2	4237 2541	4430 2895	\$288 3223	6520 3643	7433 4580	8580 4651	7959 5526	930S 6134	8832 6575	9161 7347	8654 6395	- Apports bilateraux - Apports multilateraux a
- Grants - Loans	4800 1977	5085 2241	621 <i>S</i> 2296	7098 3064	7756 4257	9201 4029	9421 4064	11189	12203	12440 4069	3221	- Dons - Prets
· Technical assistance · Other b	1916 4862	1863 5462	2129	2503 7659	2699 9314	3074 10157	3149 10335	3285 12154	3430 11977	3707 12802	3667	 Assistance technique Aufres b
OPEC	0011	655	684	674	585	200	182	240	570	49	124	OPEP
- Bitateral - Multifateral c	925 175	558 97	610 74	587	99 99	179	166 17	529 12	574 -4	44 9	86 38	- Apports bilatéraux - Apports multilatéraux e
- Grants - Loans	397 703	414 241	430 254	385 290	447 138	135	92 91	480 60	99 99	85 85	78	- Dons - Prets
Non-concessional flows	109	756	392	-80	-133	553	117	865	6.	433	933	Courants financiers
of which: DAC - Bilateral official - Multilateral a - Export credits 4 - Direct investment	360 110 110 -405 193	771 1104 71 -553 26 123	389 473 232 -308 -65 57	-59 429 86 -570 -8	-138 483 472 102 299	587 460 54 -436 275 233	139 148 -166 657 -492	854 661 42 -488 310 329	-100 -137 -209 -368 575	462 99 -35 70 78 250	890 211 -84 -184 -146 801	dont: CAD: - Apports publies bilateraux - Apports multilateraux - Credits à l'exportation 4 - Investissements directs - Autres e

Source: UNCTAD secretariat calculations, mainly based on OECD/DAC data.

a From multilateral agencies mainly financed by DAC member countries

Grants (excluding technical assistance grants) and loans. ~

From multilateral agencies mainly financed by OPEC member countries Ç

Guaranteed private. 7

Bilateral financial flows originating in DAC countries and their capital markets in the form of bond lending and bank lending (either directly or through syndicated Tarrocurrency credits"). Excludes flows that could not be aflocated by recipient country. ·

Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de l'OCDE/CAD. Source:

Total des apports financiers

16079

17055

69191

13463

95.34

Total financial flows

En provenance des institutions multilaterales essentiellement financées par les pays membres du CAD.

b Dons, non compris les dons d'assistance technique, et prets.

c. En provenance des institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres de l'OPEP.

d Privés garantis.

Apports financiers bilatéraux provenant des pays membres du CAI) ou passant par leurs marchés de capitaux, sous forme d'émissions d'obligations et de prêts bancaires (soit directement, soit comme crédits consortiaux en euromonnaies). Non compris les apports dont on ne pouvait pas alloués par pays bénéficiaires.

2. Net ODA a from individual DAC member countries to LDCs as a group

Apports nets au titre de l'APD a de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA

7

'	•			% of En % e	% of GNP En % du PNB							Millions Millions	Millions of dollars Millions de dollars	^ي ک			
		41 LDCs b	Cs b			עוו ו	All LDCs			4	41 1.DCs b	م	:	7	All LDCs		
Donor country c	1987	1988	1989	0661	0661	1661	1992	1993	1987	8861	6861	0661	0661	1661	1992	1993	Pays donateur c
Norway	0.38	0.42	0.40	0.44	0.52	0.52	0.53	0.44	310	371	354	458	526	527	567	445	Norvege
Denmark	0.32	0.36	0.40	0.34	0.37	0.35	0.36	0.37	319	374	397	426	461	439	495	474	Danemark
Sweden	0.29	0.32	0.29	0.31	0.35	0.35	0.32	0.33	451	576	531	169	779	839	778	597	Suède
Netherlands	0.31	0.31	0.28	0.26	0.29	0.22	0.25	0.22	999	702	625	714	807	641	813	629	Pays-Bas
Portugal	:	:	:	:	91.0	0.22	0.26	0.19	:	:	:	:	105	166	237	189	Portugal
France	0.14	0.14	0.15	0.14	0.18	0.16	0.15	0.15	1260	1329	1472	1655	2140	1917	2063	1870	France
Finland	0.18	0.23	0.22	0.21	0.24	0.26	0.23	0.12	154	236	244	275	320	306	230	94	Finlande
Luxembourg	:	:	:	:	90.0	0.10	0.09	0.12	:	;	:	:	8	13	13	91	Luxembourg
Switzerland	0.10	0.1	0.11	0.11	0.13	0.11	0.13	0.1	180	203	202	263	310	264	332	261	Suisse
Canada	0.14	0.14	80.0	0.11	0.13	0.12	0.13	0.10	548	643	635	624	714	702	723	563	Canada
Germany d	0.11	0.11	0.11	0.09	0.11	0.10	0.09	0.10	1200	1326	1330	1373	1692	1720	1781	1886	Allemagne d
Belgium	0.14	0.10	0.14	0.13	0.18	0.12	0.13	60.0	961	145	210	242	363	249	297	183	Belgique
Ireland	0.07	0.07	90.0	0.05	0.00	0.06	90.0	0.08	<u>×</u>	50	18	17	21	22	56	34	Irlande
Italy	0.16	0.16	0.15	0.10	0.12	90.0	0.09	0.08	1189	1337	1283	1001	1367	705	1083	908	Italie
United Kingdom	60.0	0.10	0.10	80.0	60.0	0.09	0.10	0.08	620	848	864	751	834	806	1019	779	Royaume-Uni
Total DAC	60.0	60.0	80.0	80.0	60.0	0.08	0.08	0.07	10310	12376	11042	12243	14748	13185	15194	13557	Total CAD
Australia	0.05	0.11	80.0	90.0	90.0	0.08	0.07	0.07	93	253	231	157			208	190	Australie
Austria	0.04	90'0	0.05	90.0	0.07	90.0	90.0	0.00	91	7.1	19	94	107	46	114	Ξ	Autriche
Japan	0.07	0.07	90.0	0.05	90.0	0.05	0.05	0.05	1584	1940	1610	1454	1640	1621	1757	1961	Japon
New Zealand	90.0	0.03	0.03	0.03	0.04	0.04	0.05	0.05	19	12	11	4	18	17	19	19	Nouvelle-Zelande
Spain	:	:	:	:	0.04	0.03	0.03	0.03	:	:	:	:	192	881	××	145	Espagne
United States	0.03	0.04	0.02	0.04	0.04	0.03	0.04	0.03	1487	1990	964	1945	2172	1626	2450	2255	Ltats-Unis

Source: UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD/DAC secretariat.

a Including imputed flows through multilateral channels.

b Excluding Angola, Cambodia, Eritrea, Liberia, Madagascar, Solomon Islands, Zaire and Zambia, which were not included in the list at the time of the Second United Nations Conference on the Least Developed Countries.

c Ranked in descending order of the ODA/GNP ratio in 1993.

d Data refer only to the former Federal Republic of Germany.

Source: Chillres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE/CAD.

a Y compris le montant imputé de l'API) fournie aux PMA à travers les voies multilatérales.

b Non compris l'Angola, l'Erythrée, le Cambodge, le Libéria, Madagascar, les îles Salomon, le Zaire et la Zambie, qui ne figuraient pas dans la liste lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

c Classes par ordre décroissant du rapport APD/PNB en 1993.

d Les données se rapportent seulenient à l'ancienne République l'édérale d'Allemagne.

3. Bilateral ODA from DAC member countries and total financial flows from multilateral agencies a to all LDCs

S million

						disburser sements					
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
A. Bilateral donors											
Australia	80.0	92.8	58.2	62.9	81.9	85.1	130.4	104.5	96.9	107.9	103.2
Austria	7.8	11.5	11.8	10.4	19.8	36.7	32.9	60.6	51.5	71.1	61.6
Belgium	147.8	136.6	174.0	229.1	228.3	230.0	173.3	263.4	168.3	211.1	183.5
Canada	256.9	280.1	315.8	247.6	365.8	393.3	334.9	360.7	384.7	391.2	253.0
Denmark	115.7	94.7	125.4	162.7	190.6	255.5	264.3	293.6	306.1	304.8	313.9
Finland	49.0	53.4	60.5	95.2	127.2	192.9	196.0	192.8	195.4	141.2	59.9
France	505.0	628.3	643.8	791.0	959.2	1076.9	1207.9	1626.8	1501.9	1426.1	1323.4
Germany b	600.2	503.5	570.3	701.0	839.8	921.3		1080.1	1138.0	1139.6	1115.6
Ireland	8.2	8.0	10.4	12.7	14.3	14.0		13.9	14.4	18.2	25.3
Italy	224.7	333.0	404.4	871.5	1029.2	1233.9	786.6	923.0	515.2	622.8	536.4
Japan	450.3	426.4	551.5	922.8	1098.3		1184.0	985.1	997.6	950.1	1196.4
Luxembourg		-		•				6.0	11.3	9.1	12.4
Netherlands	247.0	305.9	252.6	400.4	467.8	511.0	448.0	568.6	415.6	545.5	475.2
New Zealand	6.2	7.1	7.0	8.3	15.7	11.1	10.0	13.3	12.4	15.3	15.0
Norway	151.2	128.4	154.9	238.2	223.7	275.8	252.7	354.5	361.4	399.2	316.3
Portugal	131.2	. 20.4		230.2	-	275.0	74.7	105.2	157.2	231.2	176.4
Spain			-	-	14.0	14.9	57.3	91.1	98.6	100.3	66.2
Sweden	217.4	181.6	200.8	334.1	316.3	442.7	401.8	530.2	622.0	525.8	436.8
Switzerland	81.6	83.0	83.4	128.3	135.4	166.6		219.6	220.3	227.2	197.2
United Kingdom	258.0	232.0	280.2	278.8	370.3	516.1	481.0	471.4	573.3	593.7	414.3
United States	830.0	924.0	1383.0	1025.0	936.0	859.0			990.0	1130.0	1372.0
Total bilateral					,,,,,	007.0	027.10		,,,,,,		
concessional	4237.0	4430.2	5287.9	6519.9	7433.5	8579.5	7958.8	9305.5	8831.9	9161.3	8653.8
B. Multilateral donors											
1. Concessional											
AMF	134.5	91.1	171.2	218.5	292.4	295.9	423.9	535.5	539.0	539.9	563.1
AsDB	100.3	147.9	229.6	213.8	252.8	319.2	475.3	448.2	407.1	403.5	345.3
EEC(EDF)	488.9	580.3	548.8	629.6	690.0	987.0				1817.0	1320.8
IBRĎ	2.6	0.5	0.4	-	-			-		-	-
IDA	881.7	1076.0	1151.9	1562.8	1818.3	1599.0	1662.0	2026.0	1875.0	1987.5	1957.8
IDB	14.9	16.2	10.7	3.1	2.4	5.8	9.9	11.7	6.7	0.5	0.0
IFAD	56.0	61.9	107.5	123.6	159.1	56.3	65.8	119.1	43.7	8.1	40.1
IMF Trust fund	-18.3	-20.4	-103.1	٠.	-		-	-		-	-
IMF(SAF ESAF)	•	•	-	-130.3	255.0	107.5	274.0	270.3	489.5	423.3	105.2
UN of which:	880.3	941.9	1106.3	1021.6	1109.8	1280.3		1578.3		2167.6	2063.1
UNĎP	236.3	232.2	270.7	303.7	315.1	359.5		444.4	476.6	429.7	389.7
UNHCR	131.8	153.5	201.1	173.6	152.9	219.9	206.9	192.6	251.6	262.4	289.2
UNICEF	101.5	99.5	124.7	134.3	153.5	168.7				327.7	325.5
UNTA	50.5	38.8	60.9	48.8	66.1	46.0		57.6	75.0	56.1	91.7
WFP	269.7	323.1	343.0	252.4	310.1	359.9		489.6	792.8	967.3	843.1
Total	2540.8								6575.1	7347.5	
2. Non-concessional									•		
AMB	78.9	57.8	138.1	106.8	113.7	126.7	101.9	106.9	27.9	72.2	22.9
AsDB	-0.8	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.4		-0.5		1.4	-0.6
EEC(EDF)	14.7	-2.2	19.4	-11.8	-15.6	-18.8		-9.6		7.5	-13.0
IBRD	17.7	-21.7	55.4	-39.4	-54.0	-72.0		-69.0		-166.8	-106.7
IFC	-0.5	38.0	20.4	31.4	4.9	19.0	-11.0	14.7	-10.8	50.8	12.9
Total	109.9	71.0	232.4	86.2	48.1	54.4		42.4	-209.3	-34.9	-84.5
Total concessional (A + B.1)	6777.7	7325.5	8511.2	10162.5	12013.1	13230.4	13484.7	15439.2	15406.9	16508.8	15049.2
GRAND TOTAL	000/.0	/370.0	3/43.0	10248./	12061.2	15284.9	124/0.8	12481.6	13197.6	16473.9	14404./

Source: UNCTAD secretariat, based on information from the OECD DAC secretariat.

a Multilateral agencies mainly financed by DAC countries.

b Data refer only to the former Federal Republic of Germany.

APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA

Millions de dollars

						Commitn Engagen					
	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983
A. Donneurs bilatéraux							,				
Australie	79.9	85.9	0.88	97.0	119.9	91.6	80.2	62.8	59.1	77.7	76.8
Autriche	96.5	105.3	52.7	130.6	34.2	50.9	17.1	17.3	11.6	10.1	9.5
Belgique	221.9	263.4	170.4	263.4	174.1	267.3	220.7	210.5	81.0	92.1	94.3
Canada	194.3	383.9	323.5	338.0	367.0	385.2	379.3	302.6	340.9	406.4	345.7
Danemark	248.2	333.1	284.0	269.2	290.3	276.8	233.4	214.5	146.4	161.0	107.0
Finlande	74.0	77.7	266.3	127.1	290.0	185.6	126.2	122.3	127.7	80.6	36.4
France	948.1 1239.4	1094.4 1276.0	1459.2	1331.3 1232.9	1290.7 1032.9	1204.6 1002.0	1054.6 986.6	898.6 779.8	759.8 831.0	798.2 602.4	691.2 610.5
Allemagne b Irlande	25.3	18.2	14.4	1232.9	11.3	1002.0	14.3	12.7	10.4	8.0	8.2
Italie	815.2	703.5	573.8	799.8	743.9	1257.8	1642.3	1437.4	525.5	363.0	393.6
Japon	1413.3	1284.6	1043.9	1043.9	1055.4	1558.2	1237.8	1016.8	626.3	740.8	503.1
Luxembourg		10.5									
Pays-Bas	465.6	561.1	312.7	666.1	470.3	482.1	527.5	449.0	249.1	270.5	301.7
Nouvelle-Zélande	12.5	17.1	15.6	9.7	-	11.0	11.7	10.6	12.2	6.6	4.2
Norvėge	304.8	166.1	371.9	186.2	125.4	62.5	198.2	274.0	150.6	147.8	123.1
Portugal	86.0	74.4	36.8	-			•	•	-	•	-
Espagne		38.6	· -								
Suede	255.5	383.3	371.6	332.4	401.1	409.4	296.2	334.1	210.0	214.9	207.0
Suisse	167.9	207.9	225.1	213.7	218.8	230.6	163.3	125.4	130.1	65.5	91.4
Royaume-Uni	514.9 1450.3	527.6	512.7	478.1	549.1 1189.8	547.7	430.0	390.4	226.5	256.8 1308.4	211.2
Etats-Unis	1430.3	1232.4	1799.4	1107.6	1189.8	990.8	1013.7	1104.0	1315.9	1308.4	936.8
Total des apports bilateraux concessionnels	8613.5	8844.9	9167.3	8640.9	8364.1	9027.9	8633.1	7762.8	5814.1	5610.8	4751.7
B. Donneurs multilatéraux											
1. Apports concessionnels											
FAID	663.8	867.5	845.4	807.9	838.9	598.0	589.1	494.9	337.6	305.3	290.4
BAsD	440.6	481.3	601.5	536.4	564.1	398.8	666.6	203.1	383.7	402.8	465.5
CEE(FED)	1403.7	2103.8	1595.8	764.1	1100.3	1801.8	1925.5	690.4	575.9	637.9	606.2
BIRD			-								
AID	1886.5	2637.3	2604.0	2859.0	2364.0	2202.0	2039.6	1862.4	1550.0	1533.9	1531.4
BID	••	0.3	12.4	56.0		1057	- 126.0	56.0	24.7	1020	17.4
FIDA Fonds fiduciaire du FMI	••	81.9	113.9	71.9	130.1	105.7	136.8	57.8	83.2	103.0	96.3
FMI(FAS FASR)	•	-		•	•		•	-	-	•	•
ONU dont:	2063.1	2167.6		1578 3	1545.1	1280.3	1109.8	1021.6	1106.3	941.9	880.3
PNUD	2005.1	-107.0	1703.7	15,0.5	1343.1	1200.5	1107.0	1021.0	1100.5	741.7	000.5
UNHCR											
UNICEF											
ATNU											
PAM	,										
Total	6457.7	8339.5	7736.9	6673.5	6542.6	6386.4	6467.4	4386.1	4061.3	3924.8	3887.4
2. Apports non concessionn					. =						
BAID											
BAsD											
CEE(FED)											
BIRD											
SFI											
Total											
Total des apports concessionnels (A+B.I)	5071.2	7184.4 1	6904.2	5314.4 1	4906.7	15414.4	15100.5	12149.0	9875.4	9535.6	8639.1
TOTAL GÉNÉRAL											

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE CAD.

a Institutions multilatérales essentiellement financées par les pays du CAD.

b Les données se rapportent seulement à l'ancienne République sédérale d'Allemagne.

Net disbursements in S million

				Appe			rial flows sources f		?\$		
Country	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	199
Afghanistan	396	228	214	289	257	261	261	165	589	204	29
\ngola	180	235	271	324	312	72	216	91	604	556	35
Bangladesh	1140.	1238	1113	1440	1781	1663	1808	21.53	2027	1947	148
Benin	98	110	97	99	93	76	302	544	271	278	29
Bhutan	13	18	24	40	42	60	41	51	63	44	-
Burkina Faso	195	186	189	280	287	299	290	351	424	438	43
Burundi	196	154	156	188	200	199	180	261	257	314	23
Cambodi a	138	117	125	180	192	208	171	145	109	214	32
Cape Verde	69	70	76	115	89	88	90	112	95	128	11
Central African Rep.	101	134	116	140	188	207	192	260	210 279	155 260	22
Chad	94	113	182	161	205	263	258	318 46	62	47	5
Comoros	42	44	51	47	55	\$5 06	45 73	192	108	114	13
Djibouti	67	139	103	79	102	96 56	73 79	66	60	48	4
Equatorial Guinea	15	17	31	28	59	30	19	00			5
Eritrea		576	909	837	738	1126	783	1059	1093	1174	115
Ethiopia	482	576 48	48	102	106	73	224	108	103	111	8
Gambia	38 60	48 76	108	162	247	281	339	274	396	417	47
Guinea	60 67	67	64	75	110	134	125	138	102	126	9
Guinea-Bissau Haiti	125	133	142	179	207	138	196	158	168	116	12
	123	111	12	14	18	16	18	21	20	28	i
Kiribati	149	122	174	145	176	187	179	178	161	165	20
Lao People's Dem.Rep. Lesotho	110	96	119	91	100	125	134	149	128	323	18
Liberia	-131	-252	-289	-240	-309	544	286	517	-61	441	90
Madagascar	186	309	223	322	381	317	376	432	470	343	34
Malawi	105	212	118	218	321	413	411	520	533	563	49
Maldives	9	5	8	17	24	25	59	38	44	41	3
Mali	220	332	391	366	359	440	457	484	463	445	40
Mauritania	225	181	233	255	233	178	211	228	212	223	32
Mozambique	255	243	398	506	671	910	733	1062	1037	1261	111
Myanmar	325	288	318	353	349	457	101	102	167	132	11
Nepal	198	200	244	335	379	465	503	430	448	497	36
Niger	210	134	300	299	433	326	284	384	313	397	33
Rwanda	164	162	199	215	262	254	232	288	366	351	35
Samoa	32	14	20	23	35	31	30	54	60	53	3
Sao Tome and Principe	13	12	13	19	20	41	45	55	50	58 150	21
Sierra Leone	66	73	66	98	96	118	108	76 58	137 38	130 47	اند (
Solomon Islands	31	25	22	30	70	65	50	489 36	181	625	88
Somalia	325	364	. 373	599	624	406	399 755	739	376	50 l	4.
Sudan	1160	707	1123	840	779	943		259	201	215	7.
Togo	108	114	91	128 4	102 26	215 14	165 7	239	501	13	•
Tuvalu	4	5	3 223	204	373	407	494	631	620	697	58
Uganda	156	165		627	962	984	859	1135	1110	1292	9.
United Rep.of Tanzania	641	597 45	536 39	-28	35	39	79	151	80	10	
Vanuatu	35 6 2 9	43 492	456	396	526	312	297	447	273	259	2
Yemen	95	757	469	612	795	876	806	1409	457	274	18
Zaire Zambia	231	419	542	658	356	482	591	585	751	991	8-
					13463	14949	14340	17118	16166	17089	160
All LDCs	9081	9534	10441	11869	12402	14747	14340	17110	10100	17007	, 00
All developing	68385	78970	1.1045	70504	65171	74874	X653J	80382	94487	108041	1241
countries	00303	107/1	77703	10204	93171	17017	00004				
Memo items:											
In current dollars per capi		21.7	23.2	25.8	28.5	30.9	28.8	33.5	30.8	31.6	28
All LDCs	21.2	41.7	23.2	٥.دــ	د.ه.	30.7	20.0	ر. ر ر	20.0	51.0	-0
All developing	19.2	21.7	12.1	18.6	16.8	18.9	21.4	19.5	22.5	25.2	28
countries			14.1	10.0	10.0	10.7	21.7	(7.5			
In constant 1980 dollars 2							13303	1.10.50	1.1217	1.14.70	1413
All LDCs	10166	10808	11815	13019	13687	14432	13392	14850	14216	14678	1+1
All developing		0000		30000	(10-1	73100	010.5	20300	01761	94243	1117
countries	75806	89021	50762	78008	66856	73190	81852	70300	84356	フィンチン	:11/
In constant 1980 dollars 2	per capita	;									
All LDCs	23.7	24.6	26.3	28.3	29.0	29.8	26.9	29.1	27.1	27.2	25
All developing									20.1	22.0	25
				20.5	17.2	18.5	20.2	17.1			

Source: UNCTAD secretariat estimates, mainly based on data from the OECD secretariat.

a The deflator used is the unit value index of imports.

4. Apports totaux de ressources financières et APD de toutes provenances

Versements nets en millions de dollars

				Ој	f which : dont : A						
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Pays
396	229	237	288	256	258	263	167	582	204	227	Afghanistan
80	103 1203	105 1145	147 1460	160 1807	170 1662	184 1801	270 2103	280 1889	351 1835	294 1386	Angola Bangladesh
1103 93	78	95	1430	138	166	284	270	269	269	287	Benin
13	18	24	40	42	42	42	48	64	56	65	Bhoutan Burkina Faso
183	188 138	195 138	281 191	288 204	294 203	279 211	335 270	433 261	441 318	467 241	Burundi Burundi
160 138	119	125	179	192	208	184	145	106	207	317	Cambodge
65	69	7.5	112	89	90	91	113	108	125	116	Cap-Vert
94	133	109	136 164	182 205	206 263	189 260	253 316	177 277	177 246	175 229	Rep. centrafricaine Tehad
96 41	114 43	181 48	47	54	53	45	46	65	48	50	Comores
66	111	81	115	105	93	75	195	108	114	129	Djibouti
13	15	20	32	56	48	58	65	63	62	53 68	Guinée équatoriale Erythrée
464 -	517	840	790	725	1109	803	1072	1119	1181	1126	Ethiopie
42	53	50	103	105	93	100	100	103	111	89	Gambie
58	81	115	174	233	267	346	283	400	453	415 100	Guinée Guinée-Bissau
65	61	59 150	74 18 L	114 213	104 142	118 197	133 172	119 182	118 102	127	Haïti
133 17	133 12	130	13	18	16	17	21	20	2,7	16	Kiribati
149	121	147	145	176	187	178	178	161	165	207	Rép. dém. pop. lao
108	101	94	87	107	111	137 59	143 112	126 158	145 119	142 125	Lesotho Libéria
122 195	135 160	95 196	98 321	78 350	65 320	402	401	457	362	365	Madagascar
116	182	113	195	277	375	433	505	525	570	503	Malawi
11	6	9	16	19	28	29	22	35	39	31 364	Maldives Mali
220	336	389 217	374 267	366 232	445 196	464 253	492 247	458 221	443 210	336	Mauritanie
183 229	175 300	368	568	768	993	888	1013	1107	1471	1179	Mozambique
323	279	355	398	366	436	201	158	179	115	97	Myanmar
201	197	234	297	353 381	436 381	501 310	429 398	453 378	435 370	370 348	Népal Niger
176 154	160 165	316 195	313 208	252	252	229	293	363	353	361	Rwanda
27	20	19	23	35	31	31	48	57	54	54	Samoa
13	12	14	19	18 67	25 106	46 100	56 72	53 116	59 141	47 206	Sao Tomé-et-Principe Sierra leone
66	61 19	74 21	98 30	57	58	49	45	35	45	56	lles Salomon
346	352	356	509	590	437-	427	494	186	653	887	Somulie
998	659	1135	949	902	948	773	827	881 202	547 223	447 100	Soudan Togo
112	109 5	111	171 4	122 26	206 14	200 7	261 5	202 5	223 8	100	Tuvalu
141	163	183	193	301	397	497	631	636	712	613	Ouganda
662	554	485	676	909	1016	919	1180	1117	1343	951 -35	Rep. Unie de Tanzanie
27	24	22 451	24 413	51 509	39 377	40 376	52 434	55 308	41 289	·35 291	Vanuatu Yémen
502 305	503 303	303	413	674	534	731	895	476	268	175	Zaïre
235	260	341	456	426	476	396	482	883	1035	869	Zambie
8972	8777	10049	11949	13596	14396	14223	16252	16257	16655	15140	Ensemble des PMA Ensemble des pays
29678	30875	31999	38037	42714	45931	46906	57178	60421	58734	54291	en développement
Pour me											
En dolla 21.0	ers cource 20.0	ints par 22.4	habitant 25.9	28.8	29.7	28.6	31.8	31.0	30.8	27.2	Ensemble des PMA Ensemble des pays
8.3	8.5	8.6	10.0	11.0	11.6	11.6	13.9	14.4	13.7	12.4	en développement
En dolla	ers const 9950	ants de 11372	1980 a (1 13107	nillions). 13823	13898	13283	14099	14296	14306	13309	Ensemble des PMA Ensemble des pays
1	34804	36124	42086	43818	44899	44368	50007	53943	51233	48854	en développement
En dolla 23.5	ers const 22.7	ants de 25.3	1980 a po 28.4	ar habita 29.3	nt : 28.7	26.7	27.6	27.2	26.5	23.9	Ensemble des PMA Ensemble des pays
9.2	9.6	9.7	11.1	11.3	11.3	11.0	12.1	12.8	12.0	11.2	en developpement

Source: Estimations du secretariat de la CNUCED principalement d'après des données du secrétariat de l'OCDE.

a Le déflateur utilisé est l'indice de valeur unitaire des importations.

Use of IMF credit

						nal debi sterieure		,			
					Villions 1 million						of total de total
	1983	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1983	1993
I. Long-term	57407	75159	92951	92962	97881	106167	111329	111169	115909	91.9	91.5
A. Concessional	29696	44704	56736	61712	66239	73202	79860	81100	85086	47.5	67.2
(a) OECD countries	6878	12212	16065	16832	16741	17928	17583	15237	16032	11.0	12.7
(b) Other countries	12697	16056	19578	21695	23486	24297	27520	28736	28851	20.3	22.8
(c) Multilateral agencies	10121	16436	21093	23185	26012	30977	34757	37127	40203	16.2	31.7
B. Non-concessional	27711	30455	36215	31250	31642	32965	31469	30069	30823	44.4	24.3
(a) OECD countries (i) official/	12595	13163	15640	14691	15035	15665	14516	13337	14080	20.2	11.1
officially guaranteed	9460	10521	12837	11230	11885	12896	12160	11427	11830	15.1	9.3
(ii) financial markets	3135	2642	2803	3461	3150	2769	2356	1910	2250	5.0	1.8
(b) Other countries	9598	10254	12444	9123	9929	10748	10925	11184	11310	15.4	8.9
(c) Multilateral agencies	5518	7038	8131	7436	6678	6552	6028	5548	5433	8.8	4.3
II. Short-term	5048	7351	8110	7869	8873	11318	10757	11711	10784	8 .1	8.5
TOTAL	62455	82510	101061	100830	106754	117485	122086	122880	126693	100.0	100.0
of which:											

Source: UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD secretariat.

5150

6002

5522

5033

5063

5160

5181

5088

7.6

4.0

4741

Note: Figures for total debt and total debt service cover both long-term and short-term debt as well as the use of IMF credit.

Deb	i se	rvi	ce
Service	de	la	delle

	f total de total				s		illions of nillions o				
	1993	1983	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1983
I. Dette à long terme	94.4	87.1	3118	3048	4029	4803	5164	4706	1484	4843	3274
A. Concessionnel	41.3	16.8	1365	1163	1292	1430	1681	1672	1485	1476	633
(a) Pays de l'OCDE	13.2	5.1	436	397	398	494	518	495	400	398	193
(b) Autres pays	5.5	7.0	181	118	262	370	550	533	485	486	262
(c) Institutions multilatérales	22.6	4.7	748	648	632	566	613	644	600	592	178
B. Non-concessionnel	53.1	70.3	1753	1885	2737	3373	3483	3034	2999	3367	2641
(a) Pays de l'OCDE (i) Prêts de l'Etat et garantis par l'Etat	22.9 17.1	45.0 31.9	758 566	943 738	1268 882	1908 1373	1883 1247	1734 1258	1541 1282	1709 1429	1691 1201
(ii) Marchés financiers	5.8	13.0	192	205	386	535	636	476	259	280	490
(b) Autres pays	6.5	3.6	214	149	165	236	325	254	192	173	137
(c) Institutions multilatérales	23.6	21.6	781	793	1304	1229	1275	1046	1266	1485	813
II. Dette à court terme	5.6	12.9	186	241	382	501	585	608	459	424	485
TOTAL	100.0	100.0	3304	3289	4411	5304	5749	5314	4943	5267	3759
dont:											
Crédits du FMI	13.8	16.4	457	364	561	839	1052	772	1013	1281	618

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note: Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

Multilateral debt and debt service by main creditor agency a

7.

Dette multilatérale et service de cette dette, par principale institution créancière a

	Outstandi Encour	ustanding debt disbursed a Encours de la dette en fin (montants versés)	Outstanding debt disbursed at yeur-end Encours de la dette en fin d'année (montants versés)	ar-end mèe		Ser	Debt service b Service de la dette b	۵		
	\$ billion	ion ds de \$	% of total	otal total	Enn	\$ million En millions de \$		% of total En % du total	otal : total	
	0661	1993	0661	1993	0661	1993	Average Moyenne 1994-1995	0661	1993	
Concessional	29.08	37.52	90.2	93.3	495.0	632.5	1032.8	52.8	8.65	Concessionnel
of which:	:	•	:			,	3	5	- 30	dont:
10A 108	18.68	24.15	28.0 20.0	- 09	178.8	265.7	110.0	- 5.5	- C ×	: CISC
ASDB	3.10 0.00	4.4 4.4 5.4 5.4	× :	- 0	25.4	54.3	2.50	5.6	5.1	17(1)
	0.75	0.86	2.3	2.1	11.5	16.5	29.3	<u></u>	9.	FIDA
AFESD	0.08	0.67	2.1	1.7	40.1	1.09	107.1	4.3	5.7	FADIS
OPFC Special Fund	0.56	0.51	1.7	. I.3	9.07	46.5	75.0	7.5	→ ·	Fonds special de l'OPEP
	0.43	0.47	1.3	7.7	0.9	12.4	21.3	9.0	<u>;</u>	
1118	0.33	0.46	0.1	=:	15.0	14.3	41.5	9: 6	ન : — :	
EDF	0.48	0.43	1.5	<u>:</u>	7.7	10.3	21.2	. c.	<u>.</u>	0.1.1
Islamic Dev. Bank	0.27	0.32	8.0	8.0	13.6	16.9	46.0	 	<u>د</u> د -	Banque isfamique de dev.
BADEA	0.21	0.23	9.0	9.0	28.5	10.8	40.9	7.0	1.0	EVIDEA
H) H	0.15	0.16	0.5	4.0	6.2	, ,	× 5) °.	٠, ٢	
IBRD	0.18	0.12	9.0	0.3	35.4	25.8	7.07	٥. ٥	7.7	Chia
Non-concessional of which.	3.15	2.69	8.6	6.7	443.0	425.7	551.3	47.2	40.2	Non-concessionnel dont:
ANDB	1.30	1.43	4.0	3.5	180.5	195.6	280.4	19.2	18.5	BAD
IBRD	1.15	0.71	3.6	8 . –	1.11	152.9	182.5	×:	न न	BIRE
Arab Monetary Fund	0.21	0.15	0.7	6.4	9.95	21.5	7.6	0.0	5.0	Fonds monetaire arabe
BADEA	0.11	0.11	0.3	0.3	9.6	0.11	20.0	_:	G: '	BADLA
1113	0.14	60.0	4.0	0.2	25.7	16.0	14.6	2.7	<u></u>	
Total multilateral debt c	32.22	40.21	100.0	100.0	938.0	1058.3	1584.1	100.0	0.001	Total de dette multilatérale c
Source: The data in this table are derived from the World	are derived fro	om the World	1 Bank Debtor Reporting	r Reporting		-,	Jource: Les donn	nees du présent	tableau so	Source: Les données du présent tableau sont tirées du système de déclaration

ree: The data in this table are derived from the World Bank Debtor Reporting System (1918). They cover 44 LDCs only (Afghanistan, Eritrea, Kiribati and Tuvalu are not covered by the DRS).

des débiteurs de la Hanque mondiale. Files ne visent que 44 PMA (l'Alghanistan, l'Erythrée, Kiriban, et Tuvalu n'étant pas couverts par le système de déclaration des débiteurs).

a Institutions envers lesquelles les PMA avaient une dette de l'APD dépassant 100 millions de dollars en 1993.

b Les données pour 1990 et 1993 concernent les sommes payées au titre du service de la dette, tandis que pour 1994-1993 is ségit des paientents exigibles cette période la au titre du service de la dette d'après des projections fondées sur l'éneours de la dette (y compris au titre de prêts non encore versès) à la fin de 1993.

Affinant and Luvalu are not covered by the Disa).

A Agencies with outstanding ODA loans to LDCs exceeding \$100 million in 1993.

b Data for 1990 and 1993 refer to debt service paid whereas data for 1994-1995 refer to projected debt service payments falling due in that period, based upon debt outstanding (including undisbursed debt) as of end-1993.

e fixeluding the use of IMF credit.

e Non compris les crédits du FMI.

8. Total external debt and debt service payments

S million

						ibt (at ye e (en fin	ear end) i d'année	9			
Country	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	199
\fyhanistan	2640	2060	2275	2753	4041	5154	5054	5086	8194	9517	957
\ngola	2861	2686	3045	3499	4358	5207	6718	8183	8446	9205	894
Bangladesh	5580	5800	6781	7943	10021	11000	10733	12091	12453	13162	1420
3enin	728	628	774	946	1114	792	1138	1353	1368	1320-	13
3hutan	2	6	9	21	46	86	73	82	86	83	9
Burkina Faso	424	428	545	668	818	834	903	1098	1144	1124	12
Burundi	331	364	472	577	792	812	886	1017	1075	1068	10
Cambodia	870	729	715	715	975	1149	1420	1546	1691	1777	19
Cape Verde	90	87	108	126	146	124	130	141	145	141	1.
Central African Rep.	279	269	353	446	616	645	695	860	954	762	8
Chad	170	154	172	212	299	350	430	571	687	698	?
Comoros	86	105	135	164	201	194	201	210	200	181	1
Djibouti	64	140	237	224	273	257	217	211	216	230	2
Equatorial Guinea	115	71	111	149	173	174	179	224	233	248	3
iritrea											
Ethiopia	3529	3405	4091	4859	6346	2956	3225	3683	3913	3862	41
Gambia	211	246	240	287	358	371	354	391	412	415	4
Guinea	1245	1145	1355	1713	1991	2135	2349	2615	2728	2537	26
Guinea-Bissau	236	299	381	408	486	401	449	536	580	575	6
Haiti	652	673	732	717	857	864	862	870	783	709	6
Kiribati	9	10	11	11	18	13	15	15	15	16	
Lao People's Dem.Rep.	1137	1067	1142	1189	1408	1328	1473	1765	1909	1939	20
Lesotho	151	132	168	195	261	279	326	471	459	692	7
Liberia	1237	1287	1400	1591	1823	1735	1607	1746	1832	1767	17
Madagascar	1949	1830	2139	2630	3235	3252	3656	3933	4000	3640	36
Malawi	964	912	1027	1136	1334	1348	1387	1569	1662	1713	18
Maldives	71	80	59	68	71	66	63	74	83	134	1
Mali	980	1125	1448	1712	2033	2064	2210	2568	2701	2264	23
Mauritania	1380	1370	1469	1744	1916	1992	1941	2097	2053	1971	20
Mozambique	1729	1837	2276	3660	4454	3848	4078	4326	4163	4419	46
	2241	2320	2976	3554	4445	4471	4355	4761	4976	5172	54
Myanmar Nepal	455	475	608	752	1037	1256	1411	1687	1902	1972	20
Niger	964	1029	1238	1487	1646	1674	1676	1798	1649	1459	14
.Ngci Rwanda	259	296	352	453	617	663	716	806	886	838	8
Samoa	70	72	74	75	80	78	77	93	114	118	1
Sao Tome and Principe	70 74	83	86	106	119	88	113	130	175	193	2
Sierra Leone	631	629	632	582	708	660	668	714	782	765	8
Solomon Islands	50	132	295	123	132	121	126	153	208	186	1
Somalia	1772	1802	1883	1956	2283	1941	2048	2166	2172	2000	19
Sudan	7038	7352	8346	8739	9926	9884	10492	11555	11240	10533	107
	942	908	971	1082	1294	1243	1307	1495	1392	1304	П
Togo Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0	1	0	30	-
Uganda Uganda	1053	1022	1156	1244	1657	1894	2110	2460	2580	2787	29
	3114	2906	3393	3732	4528	4427	4490	5326	5290	5756	55
United Rep. of Tanzania	78	93	128	179	171	225	255	304	285	256	2
Vanuatu Vanua	4354	4398	5148	6024	7476	8600	9206	8812	8746	8602	87
Yemen	5594	4928	5795	7027	8730	8823	9520	10414	10104	9464	98
Zaire		3891	4521	5033	5745	5351	5415	5482	5403	5277	52
Zambia	4052	2071	4321								
All LDCs	62458	61281	71272	92511	101057	100820	104757	117190	122089	177881	1766

Source: UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD secretariat.

Note: Figures for total debt and total debt service cover both long-term and short-term debt as well as the use of IMF credit.

8. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service de la dette

Millions de dollars

				Se	Debt ser rvice de l						
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Pays
39	43	4 7	46	5,0	39	43	115	70	9	14	Afghanistan
237	256	372	138	239	209	306	326	268	249	138	Angola
241	348	396	463	522	523	560	665	575	474	538	Bangladesh
68	53	38	59	44	36	37	47	42	35	37	Benin
0	0	0	0	l	3	9	6	9	6	9	Bhoutan
27	27	33	36	35	47	56	36	56	39	39	Burkina Faso
27	26	26	35	45	50	51	54	49	42	41	Burundi
1	l	14	14	11	13	12	30	17	16	33	Cambodge
4	8	6	6	8	9	7	7	10	- 11	.7	Cap-Vert
16	38	30	31	25	30	39	36	23	24	12	Rép. centrafricaine
2	13	15	7	7	9	14	15	12	14	13	Tehad
2	3	3	3	2	l	2	2	9	5	4	Comores
. 7	22	40	30	23	25	27	28	19	13	11	Djihouti
10 	10	12	9	8	6 	9	7 	4	4	2	Guinée équatoriale Erythrée
110	141	153	188	200	272	277	189	136	117	83	Ethiopie
15	15	13	33	29	26	28	35	33	25	26	Gambie
94	125	82	87	149	135	143	174	140	87	95	Guinée
5	9	17	11	14	13	14	8	12	7	4	Guinée-Bissau
41	41	45	51	55	52	46	34	24	5	2	Haïti
-	0	ı	1	l	0	ı	ı	Ł	1	1	Kiribati
5	10	14	12	12	12	23	10	8	9	27	Rép. dém. pop. lao
27	25	22	15	16	26	26	29	32	35	40	Lesotho
162	121	87	80	77	71	55	71	80	45	54	Libéria
137	111	145	211	211	238	296	265	163	121	107	Madagascar
91	114	120	136	116	108	128	116	104	95	75	Malawi
7	26	12	12	7	12	12	10	10	7	9	Maldives
20	31	56	65	76	97	95	80	49	60	32	Mali
65	84	115	109	123	146	119	151	96	85	130	Mauritanie
191	150	184	156	103	130	123	125	120	88	103	Mozambique
264	248	275	326	317	279	281	105	92	18	85	Myanmar
26	26	24	31	34	54	75	75	66	67	70	Népal
134	121	124	150	172	182	161	133	156	82	114	Niger
13	24	27	20	24	27	35	32	32	25	9	Rwanda
4	6	7	7	7	8	8	6	5	5	5	Samoa
2	3	1	2	4	3	3	2	2	2	2	Sao Tome-et-Principe
62	60	43	69	27	28 -	34	28	20	34	29	Sierra leone
15	7	16	13	8	8	10	12	26	16	44	lles Salomon
47	73	56	87	55	49	68	35	17	14	12	Somalie
329	344	282	416	273	345	347	232	180	138	114	Soudan
74	113	78	110	100	155	134	124	91	66	42	Togo
	:	0	0	0	0	0	0	0	l	1	Tuvalu
115	174	150	176	152	192	186	119	137	100	254	Ouganda
172	128	113	160	180	215	204	191	181	166	180	RépUnie de Tanzanie
. 8	18	17	50	15	14	20	28	24	38	27	Vanuatu
179	249	285	314	431	524	510	175	190	130	87	Yemen
294	515	654	759	716	674	888	1090	352	218	147	Zaire
368	346	218	531	215	210	220	246	669	381	397	Zambie
3758	4307	4469	5263	4940	5306	5741	5305	4411	3292	3305	Ensemble des PMA

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note: Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

In per cent

						Debt G Dette 1					
Country	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	199
Afghanistan	122	97	62	76	90	91	66	65	100	110	[(
Angola	68	57	63	70	69	78	69	105	189	199	13
Bangladesh	45	41	43	51	57	58	52	54	53	55	:
Benin	66	60	74	71	71	49	76	73	72	61	•
Bhutan	l	3	5	10	17	32	28	30	38	34	
Burkina Faso	34	38	44	39	7()	37	42	43	42	38	
Burundi	31	37	41	48	70	75	80	90	92	98	13
Cambodia	50	41	38	37	49	64	99	108	89	89	10
Cape Verde	85	84	101	86	80	59	60	52	50	42	-
Central African Rep.	42	42	50	45	59	58	60	66	75	57	(
Chad	29	24	24	28	37	34	43	47	53	53	(
Comoros	77	98	118	101	103	94	101	86	83	69	-
Djibouti	20	42	69	61	72	64	54	51	50	50	ť
Equatorial Guinea	217	118	139	151	144	137	160	170	178	156	20
Eritrea					• • •						-
Ethiopia	66	71	71	81	100	45	46	49	46	56	8
Gambia	88	107	91	96	160	129	105	121	111	117	11
Guinea	87	80	99	86	98	90	97	93	91	85	
Guinea-Bissau	104	187	241	177	289	254	223	227	244	258	20
Haiti	40	37	36	32	40	39	34	29	23	39	-
Kiribati	31	29	48	48	72	42	47	47	11	47	(
Lao People's Dem.Rep.	219	61	48	67	130	222	201	203	186	164	13
Lesotho	44	49	69	70	70	65	67	78	72	95	10
Liberia	116	118	128	147	167	150	135	142	144	134	i:
Madagascar	56	62	75	81	126	133	146	128	149	121	ii
Malawi	79	75	91	96	115	101	91	87	76	92	Ş
Maldives	122	107	69	70	77	61	54	60	50	7 <u>0</u>	-
Mali	91	106	137	112	103	104	108	104	113	81	}
Mauritania	175	188	215	217	211	208	198	206	182	166	21
Mozambique	105	107	101	138	378	363	348	340	357	361	3
Myanmar	36	37	43	43	42	38	23	19	18	14	1
Nepal	19	18	23	26	35	36	40	47	49	56	
Niger	54	70	86	78	74	74	77	72	71	62	ť
Rwanda	17	19	21	23	29	28	30	35	53	51	3
Samoa	70	74	84	81	78	55	55	64	79	80	12
Sao Tome and Principe	211	252	246	166	216	180	246	260	327	448	59
Sierra Leone	42	58	. 48	41	128	58	70	83	104	110	11
Solomon Islands	40	76	184	85	80	57	55	72	96	89	1 5
Somalia	80	58	85	117	143	117	180	188	186	170	16
Sudan	84	81	93	100	87	90	69	47	26	114	11
Togo	123	126	127	102	104	90 90	97	91	26 86	84	Ç
Tuvalu	123	3	3	3	8	2	5	11	80	266	4
Uganda	42	44	44	42	57	5 i	52	76	104	116	8
United Rep. of Tanzania	49	50	49	76	128	133	158	206	185	224	23
Vanuatu	76	75	108								13
Yemen	76 74	73	83	156	140	156	181	199	161	140	
Zaire	51	63		96	125	134	138	123	105	84	10
			81	87	114	100	105	119	118	107	[[
Zambia	122	143	201	302	276	147	136	147	160	160	14
All LDCs	63	62	68	76	88	81	75	72	66	76	7

Source: UNCTAD secretariat, mainly based on information from the OECD secretariat, the World Bank and IMF.

Note: Debt and debt service are defined as in table 7.

- u Exports of goods and services (including non-factor services).
- b Ratio to exports of goods and services in 1992.

Rapports de la dette et du service de la dette

En pourcentage

			S			exports : exporta					
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Pays
5	5	7	8	. 8	7	15	41	42	4	6 b	Afghanistan
12	12	15	9	10	8	10	8	7	6	3 b	Angola
25	29	31	41	38	32	32	31	26	18	18	Bangladesh
36	18	10	15	9	7	14	12	9	7	8	Bénin
1	i		-		3	10	6	11	6	9 в	Bhoutan
17	15	19	18	13	16	21	11	16	11	11	Burkina Faso
27	23	20	24	40	36	43	35	39	38	14	Burundi
6	6	58	57	4 3	45	40	97	51	44	92 b	Cambodge
11	24	18	i 4	16	19	11	11	17	17	[[p	Cap-Vert
10	25	16	16	12	1.5	18	16	13	13	6	Rép. centrafricaine
2	9	1.5	Š	4	4	7	5	Ś	5	7	Tchad
10	27	i 3	11	6	3	4	5	17	10	8	Cornores
4	15	27	22	16	15	16	16	10	6	3 b	Djibouti
45	47	51	21	19	12	23	17	10	6	3	Guinée équatoriale
	• •				.,				**		Erythrée
19	22	24	25	30	39	37	31	30	25	17	Ethiopie
19	13	15	35	23	18	17	19	15	11	į į b	Gambie
18	24	16	15	25	23	20	21	17	13	11	Guinee
30	37	94	113	91	82	99	42	59	35	9	Guinée-Bissau
14	13	13	17	ĺ?	18	19	14	9	2	į b	Haiti
	-	4	5	5		í	j	\$	4	4 b	Kiribati
10	17	19	15	14	16	27	10	6	5	9	Rép. dém. pop. lao
6	6	8	5	4	5	5	5	5	5	6	Lesotho
35	25	19	17	18	15	10	14	16	8	10 b	Libéria
38	28	41	52	49	57	61	50	33	24	22	Madagascar
32	33	42	49	36	32	41	25	20	22	22	Malawi
9	31	13	12	6	9	8	5	5	4	4	Maldives
10	13	23	24	22	29	28	18	11	14	7	Mali
18	26	29	25	28	31	24	32	26	18	30	Mauritanie
64	70	100	81	44 44	50	45	42	33	24		
60	58	72	81	107	130	43 97	30			28 b 21 b	Mozambique
9	è	7	10				17	23	20	21 b 9	Myanmar Nonal
35	35	39	40	9	12	20	35	12	10		Népal
33 8	13	39 16		36 13	43 15	44 22	21	46 23	24 24	40	Niger Rwanda
14	13 23	16 26	8 27	13 24	13 19	17	12	23	2+ 10	8 11	
											Samoa
20	23	42	15	46	23	32	25	22	22	22 b	Sao Tomé-et-Principe
44	3.5	27	45	15	18	19	13	10	17	14 6	Sierra leone
18	6	19	15	10	7	9	12	22	15	42 b	lles Salomon
27	68	44	92 75	59 60	84	100	39	16	13	b	Somalic
41	44	34	75	60	58	42	45	47	37	31 b	Soudan
21	29	20	22	19	28	24	22	16	14	14	Togo Tuvalu
											Luvalu
29	41	40	43	46	72	67	67	70	53	86	Ouganda
35	25	26	36	45	42	38	35	38	29	24	RépUnie de Tanzanie
13	21	20	62	19	18	26	26	23	36	28	Vanuatu
37	60	80	104	105	60	46	17	20	14	9 в	Yémen
16	25	33	37	36	29	38	47	17	22	15 b	Zaire
36	36	25	72	24	17	15	18	53	31	37	Zambie
24	26	27	34	28	27	28	24	21	15	15	Ensemble des PMA

Source: Secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI.

Note: La dette et le service de la dette sont définis comme au tableau 7.

- a Exportations de biens et de services (y compris les services non-facteurs).
- b En pourcentage des exportations de biens et de services en 1992.

10. Debt reschedulings with official creditors, 1988-1995

Angola Benin	:	meeting (month'year)	date	Consolidation period (months)	of principal and interest consolidated	Grave F period a	Repairment period	An ars	of previously rescheduled debt	chanse	amounts rescheduled (Semillon)
Benin	_	6861/20	31,12/1986	15	001	6ys Onts	3ys 6ms	sa v	sav	SS	710
	; ====================================	06·1989 12/1991 06/1993	31.03/1989 31/03/1989 31,03/1989	13 15 29 d	999	Toronto terms Enhanced concessional terms Enhanced concessional terms	terms ssional terms sional terms	<u> </u>	3 S S	<u> </u>	193 150 25
Burkina Faso	3 = E		1661/10/10	15 32 d		Toronto tems fahanced concessional terms	sional terms	. 9,9	3 3	. 66 	6.3 30
Cambodia Central African Republic	2 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	01/1995 12/1988 06/1990 04/1994	31/12/1985 01,01/1983 01:01/1983	30 4 12 2 2 2 2 2 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	9 993	Naples terms (62%, Toronto terms Toronto terms	s (67°a) ferns erns	9 S. 9 .	<u> </u>	<u> </u>	: NT
Chad	: <u>=</u>	16861/01	:	<u> </u>		Toponio tems Toponio tems		£ £		ĝ, i	£ &
Ethiopia	<u> </u>	12/1992	31/12/1989	37 d	001	Enhanced concessional terms	sional terms	<u>S.</u>	<u>a</u>	Sar	
Equatorial Crumea 11 b	<i>-</i>	03/19891	:	;	;	loronto term	terans	Š.	S = 1	səx.	2
Guinea		04/1989 11/1992 01/1995	01-01/1986 01/10/10 01/01/1986	<u>: : : :</u>	999	Foreing terms Enhanced concessional terms Naples terms (50%)	terms ssional terms s (\$0%)	222	555	9,92	123 203 156
Guinea-Bissau	11 b	10/1989 02/1995	31/12/1986 31/12/1986	1.5 3.6 d	001	Toronto tenns Naples terms (67%	5 (67%)	5.3	<u> </u>	7.0 2.00	21 195
Haiti	۷ د	05/1995	01,10/1983	13	100	Naples terms (67%)	s (67%)	52.	:	, Se	:
Madagascar	4 II V	10/1988 07/1990	01,07/1983 01,07/1983	21	001	Toronto tenus Forento tenus	PERMIS CENTES	5 <u>5</u>	<u> </u>	\$ <u>\$</u>	254
Malawi	Ξ	04,1988	01,01,1982	†	001	9ys Hins	owy ság	Ş	S) (<u>S</u> .	27
Mali	= p	10/1988 11/1989 10/1992	01,01/1988 01,01/1988 01,01/1988	16 26 d 35 d	000	Foronto terms foronto terms Enhanced concessonal terms	terms (cm) (cond term)	325	<u> </u>	8 8 X	5#R
Mauritania		06/1989 01/1993 06/1995	31/12/1984 31/12/1984 31/12/1984	12 24 d 36	001	Toronto Perms Enfanced concessenal terms Naples terms (67%)	rema sienal terms s (6°°a)	<u> </u>	\$ \$ \$ \$.	\$35 \$35	\$2 812
Mozambique	b V c	06/1990 03/1993	01/02/1984 01/02/1984	30 d 24 d	001	Loronto terms Enhanced concessor d terms	katus szon d terms	55	\$3.5 \$3.5) CS) CS	617

10. Debt reschedulings with official creditors, 1988-1995 (concluded)

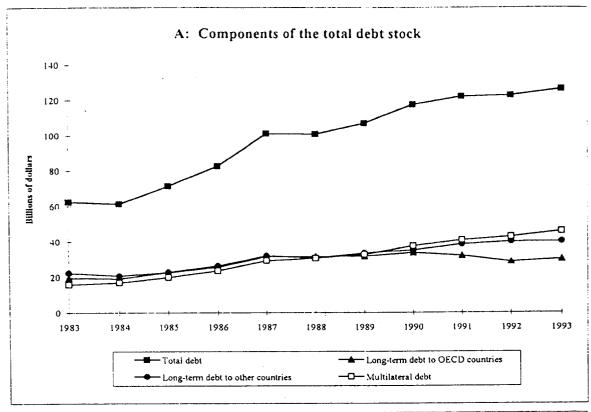
Country		Date of meeting (month/year)	Cut-off date	Consolidation period (months)	Percentage of principal and interest consolidated	Grace Ro period 3	Repayment period	drrears	Rescheduling of previously rescheduled debt	Good- will clause	Estimated amounts reschedded (\$ million)
· Joan Z	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	04/1988 12/1988 09/1990 03/1994	01,07/1983 01,07/1983 01,07/1983 01,07/1983	28.4 1.5 1.5	100, 75 k 100 100 100	10ys 0m Toronto 1 Toronto 1 Emhanced conce	9ys 6ms erms erms ssional terms	no no yes yes	no yes yes	no yes yes	37 48 116 160
Sierra I cone	V c VI c	11/1992 07/1994	01,07/1983 01/07/1983	16 17	1001	Enhanced concessional terms Enhanced concessional terms	ional terms i ional terms	yes	yes	yes	164 42
Togo	× × × × × × × × × × × × × × × × × × ×	03/1988 06/1989 07/1990 06/1992 02/1995	01/01/1983 01/01/1983 01/01/1983 01/01/1983	16 15 24 4 33 4	<u> </u>	7ys 10ms 7ys 6ms Toronto terms Toronto terms Enhanced concessional terms Naples terms (67%)	ys 6ms rms rms ional terms (67%)	2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	yes yes yes	110 110 110 110 110 110	139 76 88 82 239
Uganda	²°° >	01/1989 06/1992 02/1995	01,07/1981 01/07/1981 01/07/1981	<u>× ×</u>	001	Toronto terms Enhanced concessional terms Naples terms (67%) i	rms ional terms (67%) i	yes yes no	yes yes yes k	yes yes	89 39 110
United Rep. of Tanzania	4 ==>	12/1988 03/1990 01/1992	30,06/1986 30,06/1986 30,06/1986	6 12 30 4	0000	Toronto terms Toronto terms Enhanced concessional terms	rms rrms ional terms	yes yes	yes yes yes	xes xes	377 200 691
Zaire Zambia	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	06/1989 07/1990 07/1992	30/06/1983 01/01/1983 01/01/1983	13 18 33 d	100	Toronto terms Toronto terms Enhanced concessional terms	rrns rrns ional terms	yes yes yes	sak Xes Yes	yes yes yes	1530 963 917

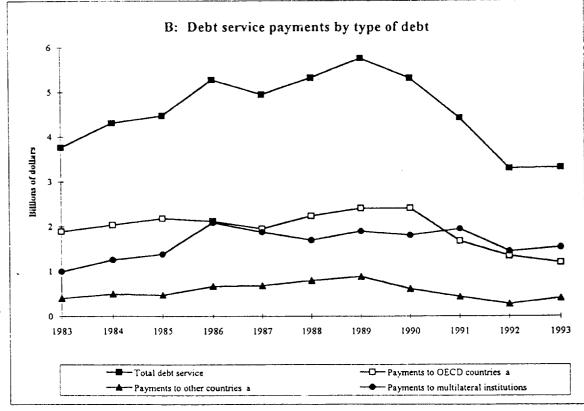
Source: Paris Club Agreed Minutes.

Note: Roman numerals indicate the number of debt reschedulings for the country since 1976.

a The grace period is defined as starting at the beginning of the consolidation period and running up to the date of the first payment.
b Beneficiary of the concessional debt relief measures agreed upon at the Toronto summit.
c Beneficiary of the concessional debt relief measures agreed upon at the Trinidad proposal (1990), and the London Summit recommendations of Investment to the Proposal solution of Toronto terms following the Trinidad proposal (1990), and the London Summit recommendations.
d Multi-year rescheduling.
d Multi-year rescheduling.
f Dates of Informal meeting of creditors on the terms to be applied in the bilateral agreements. Given the very small number of creditors involved, creditors did not call for a full Paris club meeting.
g The first percentage relates to principal, and the second to interest.
g The first percentage relates to principal, and the second to interest.
g Does not apply to moratorium interest.
g Stock reduction.
g Stock reduction.
g Stock reduction.

Chart 3: External debt and debt-service payments of LDCs, 1983-1993





Source: UNCTAD secretariat, based on OECD data.

a Payments on long-term debt only.